

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**



# **Projet Éducatif De Territoire**

de Villeneuve-la-Garenne

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Date de présentation du projet : 17 novembre 2022  
Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Ville de Villeneuve-la-Garenne  
Nom du correspondant : Jean-Noël Tournant  
Fonction : Directeur de l'Éducation  
Adresse : Hôtel de ville, 28 avenue de Verdun, BP 30, 92390 Villeneuve-la-Garenne Cedex

<b>I) LE TERRITOIRE :</b>	<b>4</b>
Le contexte socio-démographique	4
Un territoire et un partenariat engagés autour de l'éducation	6
<b>II) ANALYSE DU PEDT 2018-2021</b>	<b>6</b>
a) Les actions développées durant la COVID	7
b) Les acteurs	8
b. 1) L'amélioration des compétences des acteurs:	8
b. 2) L'émergence des habitudes et de temps de rencontres entre acteurs :	8
b. 3) La participation des familles aux projets:	9
b. 4) Valorisation de la richesse du territoire, partenariat associatif	9
c) Inclusion de tous les publics	10
La considération des enfants en situation de handicap au sein des structures.	10
d) L'ouverture, le champ des possibles	12
d. 1) L'action culturelle	12
d. 2) L'inclusion numérique	13
d. 3) Le développement durable	13
d. 4) Le sport	15
d. 5) L'accompagnement à la scolarité	16
<b>III) LE PÉRIMÈTRE DU PEDT 2022-2025</b>	<b>18</b>
a) L'engagement et le public cible	19
b) Le PEDT, le lien des dispositifs institutionnels soutien de l'action éducative municipale	22
c) Le PEDT et l'accueil de loisirs le mercredi "Plan Mercredi"	25
<b>IV) LES AXES PRIORITAIRES DU PEDT</b>	<b>26</b>
a) Objectifs généraux	26
b) Objectifs spécifiques et quelques déclinaisons opérationnelles	27
b. 1) La complémentarité et la cohérence de la communauté éducative	27
Renforcer et animer la cohérence éducative entre les différents partenaires et acteurs de l'éducation	27
b. 2) Les équipes d'animation et les ATSEM au cœur du projet éducatif	28
b. 3) La citoyenneté, l'apprentissage du vivre ensemble, un enjeu majeur.	29
b. 4) Une offre éducative visant à valoriser l'excellence pour tous	30
b. 5) La fonction parentale, l'inclusion des parents dans les différentes organisations et structures éducatives du territoire.	34

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

b. 6) Le PRE: un outil d'accompagnement des publics en fragilité	35
C) Les effets attendus du PEDT	36
V) LA MISE EN OEUVRE DU PEDT	36
a) Son mode de gouvernance:	36
a.1) Structure de pilotage	36
a.2) Comité technique:	37
a.3) Comité de pilotage et de suivi	38
a.4) Modalités de pilotage/Animation du PEDT	39
b) Les ressources et les moyens	41
b. 1) Moyens financiers	41
b. 2) L'organisation Enfance: Moyens humains matériels	42
b. 3) L'organisation Jeunesse : moyens humains, matériels et financiers	46
b. 4) L'organisation Petite Enfance : moyens humains, matériels et financiers	48
b. 5) L'organisation Action Éducative : moyens humains et matériels	50
b. 6) L'organisation LRE : moyens humains, matériels et financiers	52
VI) L'ÉVALUATION DU PEDT	53
VII) COORDINATION PEDT SUR LA COMMUNE	54

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

## **I) LE TERRITOIRE :**

### **Le contexte socio-démographique**

Villeneuve-la-Garenne est la commune la plus au nord-est des Hauts-de-Seine. Elle compte 24 023 habitants au 1er janvier 2018 (INSEE). Commune récente (1929) elle a connu un accroissement rapide de sa population, correspondant aux constructions massives de logements sociaux sur de grandes parcelles privées, entre les années 1950 et 1970, essentiellement pour des raisons historiques de solidarité (appel de l'abbé Pierre en 1954, retour des rapatriés d'Algérie en 1962).

Le profil social de la commune contraste avec celui du département. Les caractéristiques de la population villenogarennois se rapprochent plus de celles de villes de grands ensembles d'autres départements de la région Ile-de-France : forte proportion de jeunes, part importante d'étrangers et de familles nombreuses.

Des indicateurs de pauvreté importants existent à l'échelle de toute la ville. Ainsi, Villeneuve-la-Garenne bénéficie de ressources financières particulièrement faibles, elle est éligible à la DSU et à la dotation de développement urbain. En termes d'habitat, le parc social est prédominant (54% des résidences principales) avec un niveau de précarité stabilisé de ses occupants mais qui reste élevé (35% des occupants du parc social sont sous le seuil de pauvreté).

En 2018, l'ABS (analyse des besoins sociaux) mettait en lumière une vulnérabilité des enfants de Villeneuve-la-Garenne. Un enfant est vulnérable et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien dès lors qu'il cumule 4 des 7 facteurs à risques ci-dessous :

- Vivre dans une famille monoparentale.
- Vivre dans une famille nombreuse (3 enfants et plus).
- Vivre au sein d'une famille où les parents ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus).
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire.
- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi.
- Vivre dans une famille locataire du parc social.
- Vivre dans un logement surpeuplé.

**A Villeneuve-la-Garenne, 30% des enfants sont en situation de vulnérabilité.**

### **L'indice de position sociale (IPS) :**

A Villeneuve-la-Garenne l'indice de position sociale est en moyenne de 86 contre 103 pour la moyenne française.

Sur le territoire Français, l'IPS inférieur à 81 représente les 10 % des collèges les plus défavorisés. A Villeneuve-la-Garenne cette moyenne s'en approche fortement

IPS des deux collèges de la ville:

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

COLLÈGE Pompidou:

Public + Privé	2016	2017	2018	2019	2020
Niveau collège hors <u>SEGPA</u>	91,2	90,7	89,1	88,8	88,2
Entrants en 6ème	94,5	90,9	85,4	84,4	90,0
<u>SEGPA</u>	78,2	85,4	86,8	82,6	83,5
Ensemble des élèves	90,3	90,3	89,0	88,3	87,9

COLLÈGE Manet:

Public + Privé	2016	2017	2018	2019	2020
Niveau collège hors <u>SEGPA</u>	82,8	87,9	84,8	83,1	82,2
Entrants en 6ème	78,2	93,9	72,5	76,7	95,4
Ensemble des élèves	82,8	87,9	84,8	83,1	82,2

**Un territoire et un partenariat engagés autour de l'éducation**

# **PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE VILLENEUVE-LA-GARENNE 2022-2025**

Afin de lutter contre les mécanismes ségrégatifs qui tendent à maintenir, voire à renforcer, les inégalités sociales et territoriales entre territoires, la ville de Villeneuve-la-Garenne mène depuis 20 ans une politique d'ensemble ambitieuse reposant sur quatre piliers.

Parmi eux, le pilier cohésion sociale comporte un axe éducation qui vise à:

- Combattre les inégalités d'accès aux savoirs, à l'expression et à la lecture.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et favoriser le lien entre les parents et l'école.
- Aider les enfants à accéder aux loisirs, à la culture et aux sports.
- Accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté.

Depuis 2022, la ville est labellisée Cité Éducative (annexe 1). C'est dans ce cadre que la charte locale (Annexe 2) de l'éducation de la Cité Éducative a été signée le 16 septembre 2021 par l'Éducation Nationale, l'État et la ville, faisant suite au travail partenarial engagé depuis 2017 puis décliné dans le PEDT 2018-2022 (PEDT 2).

Ainsi les engagements proposés dans le cadre du PEDT 2022-2025 (PEDT 3) reposent sur la continuité des valeurs éducatives construites avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

## **II) ANALYSE DU PEDT 2018-2021**

De nombreux effets attendus se sont révélés tout au long de la période du PEDT 2. Il est à noter des avancées sur l'inclusion des enfants porteurs de handicap, l'amélioration des compétences des acteurs éducatifs, ou encore les résultats des actions visant à maintenir la continuité éducative et soutenir les publics les plus fragiles pendant la période Covid.

En effet, la crise sanitaire et son confinement sont venus exacerber les inégalités sociales. Les élèves de milieux modestes ont plus souvent rencontré des difficultés pour travailler ou se faire aider par leur parent.

Les collectivités, le tissu associatif et plus largement les intervenants locaux ont dû travailler différemment pour répondre aux besoins nouveaux, venant bousculer et rompre les directions des projets structurants comme le PEDT.

Par la force des choses, les aspects du projet ont été ralentis voir arrêtés, afin de se fixer comme priorité l'application des nombreux protocoles parfois avec des incohérences entre celui des écoles et du périscolaire.

### **a) Les actions développées durant la COVID**

Pour permettre aux familles d'assurer la continuité éducative, la ville a mis en place de nombreuses actions durant la crise.

- Prêt de tablettes aux familles pour assurer la continuité pédagogique.
- Photocopies du travail scolaire à remettre aux familles.
- Reprographie de cahier de devoirs.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

- Distribution de cahiers de vacances.
- Mise en place d'animations pédagogiques en ligne (ex: Dictée géante)
- Accueil des enfants du personnel prioritaire pendant le confinement (soignants, pharmaciens, techniciens de laboratoire, policiers...).
- En mai 2020 : réouverture de l'école avec un accueil réduit des enfants en classe, mise en place des ateliers 2s2c dans les écoles avec les animateurs.

**Plus particulièrement avec l'appui du service PRE (programme de réussite éducative)**

- A partir de la 3<sup>ème</sup> semaine, du soutien scolaire en ligne gratuit (du 1 pour 1, un adulte/un enfant) a été proposé pour tous les Villenogarennois. Ce service a été proposé par la coordination des structures de l'accompagnement scolaire. Ce service a permis à 92 enfants d'avoir du soutien scolaire en ligne.
- Les référentes PRE, ont gardé le lien avec les familles. Elles ont mis en place un suivi téléphonique. Elles étaient également en lien par mail avec certaines écoles pour parler de situations qui pouvaient inquiéter les écoles.
- Au déconfinement, les référentes ont eu un rôle de réassurance auprès des familles qui avaient peur de faire revenir leurs enfants à l'école. Puis l'été 2020 a été très riche en propositions d'ateliers.
- Lors du deuxième confinement, comme les écoles sont restées ouvertes, les référentes étaient également sur place. Les ateliers ont pu se poursuivre en effectif réduit.

Pour l'équipe PRE, leurs constats restent les mêmes que pour 2020 :

- des situations sociales qui se sont dégradées et une demande d'aide au niveau administratif en progression,
- au niveau scolaire: des difficultés scolaires des CP/ CE1 principalement et des situations très dégradées au collège.

Malgré tout, il est à noter que certaines priorités données au PEDT 2 ont obtenu les effets attendus.

## **b) Les acteurs**

### **b. 1) L'amélioration des compétences des acteurs**

Dès la fin 2018, avant la période Covid, plusieurs temps d'information et d'échanges ont été organisés:

- 21 novembre 2018 : conférence "l'enfant, le jeune et son environnement social et urbain" avec Laurent Courtois sociologue et chercheur à l'université de Bordeaux à destination de tous les services de la Ville, de ses partenaires œuvrant dans le domaine de l'Éducation, des associations, des parents d'élèves et de l'Education Nationale

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- 24 Juin 2019 : Conférence Éducative après projection d'un film : Le cerveau des Enfants - un potentiel infini
  
- 20 novembre 2019 "L'Éducation populaire entre passé et présent" dans le cadre des Assises de l'Education et de la Jeunesse : conférence-débat avec la participation de Rabah AIT AOUDIA et Laurent MUCCHIELLI chercheurs et sociologues suivi d'ateliers thématiques :
  - La bienveillance éducative : le contrepied de l'autorité ?
  - Le numérique : quel impact sur le développement de l'enfant ?
  - Équilibre alimentaire : pourquoi est-ce si important chez les enfants ?
  - Certains troubles de l'apprentissage : que sont les "DYS" ?

Invités : L'ensemble des services de la Ville, de ses partenaires œuvrant dans le domaine de l'Éducation, des associations, des parents d'élèves et de l'Education Nationale

Durant le confinement, l'ensemble des phases (entrée en confinement, reprise partielle des élèves, déconfinement), a été travaillé avec les parents d'élèves élus. A ce titre, près de 6 temps de travail se sont déroulés. (Organisation de la pause méridienne, différents protocoles sanitaires)

Pour assurer la montée en compétences de ses directeurs d'accueils de loisirs, sur la période 2018/2022 la Ville a pris en charge 4 formations BPJEPS, 16 BAFD ET 24 BAFA.

## b. 2) L'émergence des habitudes et de temps de rencontres entre acteurs

La volonté et les enjeux sont partagés par l'ensemble des acteurs éducatifs. Cependant, il reste difficile d'organiser des réunions de régulation et d'échanges sur les projets ainsi que la mise en concordance des pratiques professionnelles. En effet, les équipes enseignantes n'ont pas les mêmes horaires et disponibilités que les agents territoriaux.

Sur la période 2018/2022, avec la période Covid, les services ont dû, sans cesse, se réinventer pour faire face aux nouvelles mesures et protocoles. Même s'il y a eu une réelle difficulté à dégager un temps commun aux différents acteurs éducatifs (EN, ACM, LRE), la période Covid a permis de mettre en exergue l'interdépendance des entités. Fort de ce constat et pour engager une réelle avancée, la commune a décidé de revoir les organisations des temps de travail hebdomadaires des équipes d'animations et des ATSEM, afin de permettre aux équipes éducatives pluridisciplinaires de se rencontrer davantage. (Mise en œuvre PEDT 3)

Au-delà de cette difficulté d'ordre organisationnel, le dédoublement des classes pour les niveaux GS de maternelle, CP et CE1 donne de nouvelles contraintes. Le manque de place implique un travail profond de collaboration visant la mutualisation des locaux. Les écoles sont des tiers lieux partagés entre l'enseignement et les activités péri et extrascolaires. C'est pourquoi, il est nécessaire que les équipes coopèrent, connaissent les contraintes des uns et des autres et s'organisent en conséquence. Néanmoins cela n'est pas si évident au quotidien sur le terrain.

En conclusion, le PEDT 3 considère cet axe à renforcer et en déclinera des objectifs opérationnels.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

**b. 3) La participation des familles aux projets**

La participation des familles a été limitée en raison du contexte sanitaire Covid et du calendrier électoral. Malgré tout, les parents ont été associés à différents temps.

**b. 4) Valorisation de la richesse du territoire, partenariat associatif**

Le tissu associatif de la commune est riche. De nombreuses associations contribuent à l'action éducative du territoire. Les plus importantes sont représentées dans chaque instance consultative et de pilotage. Elles couvrent l'ensemble des domaines de l'éducation. Sont référencées des associations: de parents d'élèves, d'accompagnement scolaire, de lutte contre l'exclusion des enfants porteurs d'handicap, des associations jeunesse et citoyenne, sportives et encore bien d'autres.

Ces associations sont présentées chaque année au mois de septembre aux Villenogarennois à l'occasion du forum de rentrée. Des partenariats sont engagés, comme par exemple avec l'association de danse urbaine locale qui propose des stages de danse hip-hop aux enfants des écoles élémentaires pendant les périodes de vacances scolaires.

Aussi, dans le cadre du dispositif départemental Vacan'sport des animations riches et variées sont organisées aux bénéfices des jeunes Villenogarennois. La Ville bénéficie d'un cadre privilégié avec notamment le parc départemental des Chanteraines sur son territoire. Ce partenariat permet aux enfants, fréquentant l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires, d'accéder à des activités spécifiques telles que la plongée, l'équitation ou le tir à l'arc.

La Ville est propriétaire d'un centre de vacances situé sur la commune du Mont Saxonnex en Haute Savoie qu'elle valorise en y organisant des séjours de vacances, des classes vertes, de neige et par sa mise à disposition aux associations.

Dans le PEDT 3, les ressources du territoire seront mobilisées davantage et la recherche de partenaires sera systématique dans le cadre de développement de projets visant l'excellence.

**c) Inclusion de tous les publics**

**La considération des enfants en situation de handicap au sein des structures.**

Dans le cadre scolaire, depuis de nombreuses années, et bien avant la loi de 2005, des enfants porteurs de tout type de handicaps sont scolarisés dans les écoles de Villeneuve-la-Garenne.

Ils sont intégrés dans les classes ordinaires en maternelle. En élémentaire, selon le type de handicap, ils sont scolarisés en classe ordinaire ou dans l'une des 3 classes ULIS-Écoles.

40 AESH ont accompagné les élèves avec PPS (année scolaire 2021/2022).

Elèves	Année scolaire	Année scolaire	Année scolaire
--------	----------------	----------------	----------------

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

	2018/2019	2019/2020	2021/2022
Ulis écoles	27	21	31
Maternelle	25	19	21
Elémentaire	42	52	59
Total	94	92	111

Dans le cadre périscolaire et extrascolaire, la Ville de Villeneuve-la-Garenne participe au réseau loisirs Handicap 92 porté par l'association SAIS-92 (Service d'Accompagnement à l'Inclusion Sociale). La mise en place du livret d'accueil qui découle de la signature de la charte Ville Handicap signée en 2003 a permis de définir les conditions garantissant la sécurité et la qualité de vie de l'enfant en situation de handicap au sein des différentes structures communales. Il a fallu plusieurs années pour que cette priorité nationale se traduise par des dispositifs concrets (protocole d'inclusion, travaux d'accessibilité, formation des agents)

Cette politique d'inclusion prend son essor depuis 2018/2019 par :

- La mise en place d'un parcours et d'un accompagnement pour les familles qui souhaitent un accueil de leur enfant (espace famille, référent Handicap, enseignant référent, directeur d'écoles, directeur des accueils de loisirs, équipe pluridisciplinaire).
- La mise en place d'un accueil individualisé dans certains cas avec le recrutement sur les temps périscolaires et extrascolaires, un adulte pour un enfant.
- Organisation de formations pour les agents via le réseau SAIS et/ou la SDJES.
- Organisation de trois temps annuels d'échange/formation par les élus Enfance/Handicap à destination des familles des enfants porteurs de handicap (en partenariat avec le réseau SAIS-92).

Sur 2018 et 2019, un processus de formation sur le handicap a été organisé par le service Enfance, le CCAS et la Direction des Ressources Humaines pour une centaine d'agents en situation d'accueil de mineurs. Il s'agissait de définir le handicap et de donner des éléments facilitant l'accueil d'une personne en situation de handicap.

Durant ces temps de formation, les stagiaires ont été mis en situation. Il leur a été présenté les principaux types de handicaps, les associations nationales ainsi que les structures locales concernées.

En 2021, trois rencontres ont eu lieu avec les parents et l'intervention de SAIS 92.

La ville s'est engagée dans le soutien des associations qui œuvrent dans le domaine, en mettant à leur disposition un local commun de permanence d'accueil du public. Une référente handicap est nommée et la finalisation de la charte Ville Handicap est prévue pour fin 2022.

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

Forte de cet engagement, Villeneuve-la-Garenne a répondu à l'appel projet handicap 2022 (dispositif CAF).

En dernière analyse, les différentes politiques nationales inclusives et incitatives ont conduit Villeneuve-la-Garenne à poursuivre son engagement pour l'inclusion des enfants en situation de handicap. Ces nouveaux dispositifs ont facilité la prise en charge des enfants.

## d) L'ouverture, le champ des possibles

### d. 1) L'action culturelle

La politique culturelle de la ville s'articule autour de quatre axes. L'axe qui vise à favoriser une plus grande participation des habitants à la vie culturelle et artistique s'appuie sur l'élargissement sociologique et géographique des publics. La diffusion d'une culture qui ne correspond pas, ou peu, aux intérêts et aux motivations de l'ensemble de la population rencontre des résistances. C'est pourquoi, il convient à la fois de répondre à certaines attentes de programmation et de travailler la relation entre la population, l'artiste, le territoire et l'opérateur culturel.

Plusieurs moyens sont alors à déployer: politique tarifaire, médiation culturelle, outils de démocratie culturelle, événements culturels de proximité.

Un travail important est à mener en faveur d'une médiation culturelle de qualité : échanges et rencontres entre les citoyens, les structures culturelles et les artistes, mise en place d'outils d'accompagnement (dossiers pédagogiques, parcours du spectateur, ateliers) destinés aux différents publics : scolaires, publics associatifs ou entreprises, habitants de Villeneuve-la-Garenne. Ce travail de médiation devra prendre appui sur des relais pour favoriser cet accès à la culture : enseignants, travailleurs sociaux, agents municipaux, mais également des programmes d'actions pédagogiques, des dispositifs départementaux déjà à l'œuvre sur la ville (Chemin des arts, collègue au cinéma), ainsi que Demos, dispositif national d'éducation musicale.

En plus d'un travail de démocratisation culturelle, il est nécessaire de tendre vers des objectifs de démocratie culturelle, en faisant par exemple participer les habitants, jeunes et moins jeunes, à des créations individuelles et collectives. L'objectif est de favoriser la diversité des formes d'expression artistique et des formes de participation à la vie culturelle.

Afin de renforcer ces axes d'interventions, la Ville et les partenaires éducatifs et associatifs poursuivent leur engagement par le développement d'actions culturelles.

Ainsi le dispositif DEMOS est reconduit pour une troisième saison. Une classe CHAM (Classe à horaires aménagés) est ouverte à la rentrée 2021 au collège Manet.

Il est évident que l'accès à la culture doit faire partie intégrante du PEDT, et, dans ce cadre, un certain nombre d'actions sont déjà engagées. Répondre au mieux aux enjeux relatifs à l'insertion des enfants et des jeunes, à leur épanouissement, à l'apprentissage des codes sociaux ou encore à l'ouverture d'esprit passe par l'ouverture culturelle.

## **PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE VILLENEUVE-LA-GARENNE 2022-2025**

Celles-ci prennent la forme pour les plus âgés, de séjours culturels et linguistiques à Rome, Bruxelles, Amsterdam ou à Malte, d'ateliers débats autour de thématiques sociétales et culturelles et de l'organisation de spectacles en direction du public jeunes.

Pour les plus jeunes, de nombreuses interventions culturelles maillent leur scolarité:

- interventions musique hebdomadaires de novembre à juillet: trois parcours sont proposés (projets sur une année scolaire), pour les classes de GS, CP et CM1.

- école et cinéma : projet sur une année scolaire / concerne les classes maternelles et élémentaires.

- livres et lectures : l'inscription en bibliothèque est gratuite. Les écoles disposent de créneaux réservés pour venir sur le temps scolaire.

Par ailleurs, les classes peuvent se déplacer au centre culturel pour visiter les expositions et bénéficier de spectacles à l'espace 89, dont certains dans le cadre de résidences d'artistes.

Dans le cadre du PEDT 3, l'objectif poursuivi conduira au développement d'actions innovantes dans ce domaine afin de renforcer les acquis, l'ouverture à l'autre et les socles de culture générale.

### **d. 2) L'inclusion numérique**

L'apprentissage à l'utilisation des outils numériques est indispensable. La crise sanitaire a révélé l'importance de lutter contre la fracture numérique, vecteur d'exclusion sociale et éducative à l'heure de l'enseignement à distance. Pour autant, cet axe doit être considéré dans sa globalité. Permettre à l'enfant d'évoluer seul dans cet univers virtuel, d'avoir accès à une multitude d'informations, de sujets n'est pas sans danger et doit passer par l'apprentissage à ces nouveaux modes de communication et de médias.

Par ailleurs, l'Organisation Mondiale de la Santé vient de reconnaître le « trouble du jeu vidéo » comme une addiction. La sensibilisation des familles et des enfants à la pratique non régulée des écrans est une mission qui est portée par divers acteurs sur le territoire.

La récente Cité Éducative doit aussi donner un nouvel élan dans ce périmètre. Un de ses axes est de coordonner les conseillers numériques qui développeront des actions de sensibilisation en direction des parents: outils et démarches numériques, actions de prévention face au danger du numérique pour les enfants et les jeunes. Elle soutiendra les familles dans l'acquisition d'équipements.

En 2021, un accueil de loisirs maternel a été équipé de 10 tablettes numériques. La tablette a été choisie comme outil d'accès au numérique pour sa polyvalence. Tout au long de l'année, les enfants ont profité de ce matériel sur des ateliers encadrés : atelier créatif, support pour l'apprentissage à la lecture, moyen d'écoute et de communication (comptines, chants, photographie et vidéo).

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance de l'Éducation Nationale, la Ville a répondu à l'appel à projet et a été retenue pour équiper chaque classe de cycle 3 d'écrans numériques interactifs. Le déploiement s'organise sur le dernier trimestre de l'année 2022.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

d. 3) Le développement durable

Selon la définition de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations du futur à répondre aux leurs » (G.H. Brundtland, rapport de l'ONU, *Notre avenir à tous*, 1987).

Les enjeux environnementaux ont pris une place considérable dans les préoccupations de toutes les générations. Les jeunes se positionnent même en lanceurs d'alertes.

Aujourd'hui, la croissance de la population, l'augmentation des consommations individuelles et des besoins humains sont telles, que nous sommes passés de la "sensibilisation à l'environnement" à la "résilience écologique".

Les structures d'éducation populaire ne peuvent rester en marge de ces préoccupations intergénérationnelles, c'est pourquoi la Ville fait le choix d'intégrer l'éducation à l'environnement dans tous ses accueils collectifs de mineurs et de l'inscrire comme objectif dans tous les projets pédagogiques.

Ce travail demande une étroite collaboration avec les différents services de la ville. La chargée de missions du service développement durable accompagne les équipes pour que cette notion soit intégrée dès la conceptualisation des projets.

Le développement durable en quelques actions:

- En partenariat avec GRDF la mise à disposition de mallettes pédagogiques contenant des outils d'animations pédao - ludiques sur le thème du gaspillage énergétique.
- L'implantation ou la pérennisation de projets ayant pour objectif de créer un lieu commun d'échange et d'entraide, chacun pouvant se l'approprier comme bon lui semble, comme les jardins pédagogiques (flânerie, travaux de jardinage, irrigation, approche vertueuse de la biodiversité, etc.)
- L'assemblage et la dissémination sur la ville de nichoirs destinés à favoriser l'ancrage et la nidification d'espèces avifaunes qui se raréfient, bien que toujours présentes sur le territoire.
- Ateliers de sensibilisation sur le tri sélectif et ainsi favoriser cette pratique au sein de la sphère familiale.
- Participation à la semaine du développement durable sur le territoire, des groupes d'élémentaires déambulent dans le village DD (Développement Durable) pour participer à différents ateliers à disposition de la population (Aquabus, ateliers de jardinage dans la ville, etc...)

Pratiques au quotidien:

- Réduire si possible l'empreinte carbone en mutualisant nos déplacements en car.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) les plus éloignés des structures sportives ou culturelles de la ville utilisent les lignes de bus (RATP), puisque nos besoins sont en dehors des heures de pointe.
- La généralisation depuis 2018 des tables de tri dans les réfectoires afin de trier les déchets
- Dans la continuité des selfs en élémentaire, la généralisation des “restaurants qui font grandir”, l’objectif étant de sensibiliser dès le plus jeune âge au tri des déchets à l’issue du repas dans les maternelles.
- Mise en place du choix “petite faim “ ou ”grande faim”.
- Le remplacement des contenants plastiques et de surcroît jetables au profit de vaisselles dans les offices.
- Limiter, autant que possible, les conditionnements alimentaires individuels le midi et le soir.
- Des actions stratégiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Depuis 2021, démarche d’obtention dans nos offices, de l’éco certification niveau 1.
- Programmation d’activités dont la matière première est constituée de matériaux recyclés, afin de leur octroyer une seconde vie, avant de finir à la déchetterie.
- Mise en place en 2023 de contenants au sein des EAJE (Etablissement d’Accueil du Jeune Enfant) pour le tri des déchets alimentaires.

C’est pourquoi, fort du constat et de l’évaluation des actions menées durant le précédent PEDT, il sera essentiel de déployer une politique de développement durable commune à toutes les structures. Et de renforcer dans le PEDT 3 cette dynamique sur les temps périscolaires et extrascolaires pour être en cohérence avec l’objectif de l’Education Nationale d’obtenir l’éco labellisation.

#### d. 4) Le sport

L’Ecole Municipale des Sports (EMS) a lieu chaque mercredi et chaque soir en période scolaire. Elle permet aux enfants de découvrir et de s’initier à différentes disciplines sportives et selon le niveau de pratique de l’enfant, elle sert de passerelle vers les clubs sportifs de la ville.

Les activités, les mercredis matin, permettent aux plus jeunes (une vingtaine de maternels) de pratiquer des activités de gymnastique, de l’éveil corporel, des jeux d’opposition, des jeux collectifs, des parcours de motricité. Quant aux plus grands (du CP au CM2), ils pratiquent des jeux de ballon, de la gymnastique, du futsal, du badminton, du tennis de table, des parcours athlétiques, de la natation (dispositif savoir nager) etc... Participent une cinquantaine d’enfants les mercredis et une vingtaine le soir. Pour les jeunes de 8 à 17 ans, des activités sportives gratuites sont proposées tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires dans le cadre du dispositif “gymnases ouverts”. Les jeunes sont libres de venir sans inscriptions préalables dans les gymnases. Chaque période de vacances scolaires, une centaine de jeunes se répartissent sur les trois gymnases de la commune.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

d. 5) L'accompagnement à la scolarité

La ville propose à travers sa coordination de l'accompagnement scolaire, une offre riche et variée, coordonnée par le service des actions éducatives et portée par des services municipaux (soutien scolaire municipal et les espaces socioculturels) et des associations (MJC, ADABE, ENSEMBLE, MAVIE, etc.). On retrouve sur le territoire, différents types d'accompagnement scolaire:

- De l'aide aux devoirs + des apports culturels (club débat, club d'anglais, web radio, capoeira) tous les soirs de la semaine en période scolaire
- Du soutien scolaire tous les soirs de la semaine ou le weekend
- Des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires

Aujourd'hui, ce sont près des 500 élèves du CP à la terminale qui sont accompagnés dans leur scolarité par l'une des 6 structures de la coordination de l'accompagnement scolaire.

Depuis 2019 et la mise en place du dispositif "les colos apprenantes", la ville répond à l'appel à projet et intègre des séjours avec des ateliers spécifiques dont l'objectif principal est de renforcer les apprentissages à travers différents jeux ludiques, d'ateliers d'expression orale/ corporelle et de sensibilisation au numérique et à son usage (cyber harcèlement, réseaux sociaux). Ces séjours ciblent aussi le renfort des apprentissages de lecture, d'écriture, de compréhension et les facultés à échanger et à débattre.

d. 6) Les apports de la Réussite éducative au PEDT:

L'amélioration des compétences des acteurs:

Le programme de réussite éducative (PRE) renforce l'action et les compétences des acteurs. En effet depuis 2011 des modules "d'Échanges de savoirs " sont organisés. Ils visent à renforcer les pratiques des professionnels accompagnant des jeunes fragilisés (et/ou leur famille) et impulser une dynamique partenariale autour de ces pratiques. La finalité du projet est de pouvoir réunir des professionnels « de terrain » (c'est-à-dire des professionnels en contact direct de par leur mission avec le public – familles ou enfants) de manière régulière afin d'échanger entre partenaires travaillant sur la ville autour de problématiques communes et de se nourrir des expériences de chacun.

La participation des familles aux projets:

Dans le cadre de la coordination parentalité, des ateliers "parents d'ados" en lien avec l'association Parents et talents sont organisés. L'objectif de cet atelier décomposé en 3 séances étant de travailler la qualité de la relation parent-ado y compris l'autorité, la communication par le biais d'éléments théoriques et de mise en pratique. Ces ateliers sont prolongés par des groupes de partage pour ces parents d'ado sans thématique, où la parole est libre, dans un cadre confidentiel et de non jugement. Dans le cadre du PRE, la participation des parents est une condition de l'entrée et du suivi d'un enfant dans un parcours de réussite éducative. Si les parents ne souhaitent pas que leur enfant entre en parcours, il ne peut pas y avoir de suivi. Ils sont associés au maximum. Des ateliers parents/enfants pendant les vacances scolaires leur sont proposés. L'équipe soutient activement les cafés des parents organisés par l'Education Nationale.

La mobilité des enfants, des jeunes et de leur famille:

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE VILLENEUVE-LA-GARENNE 2022-2025

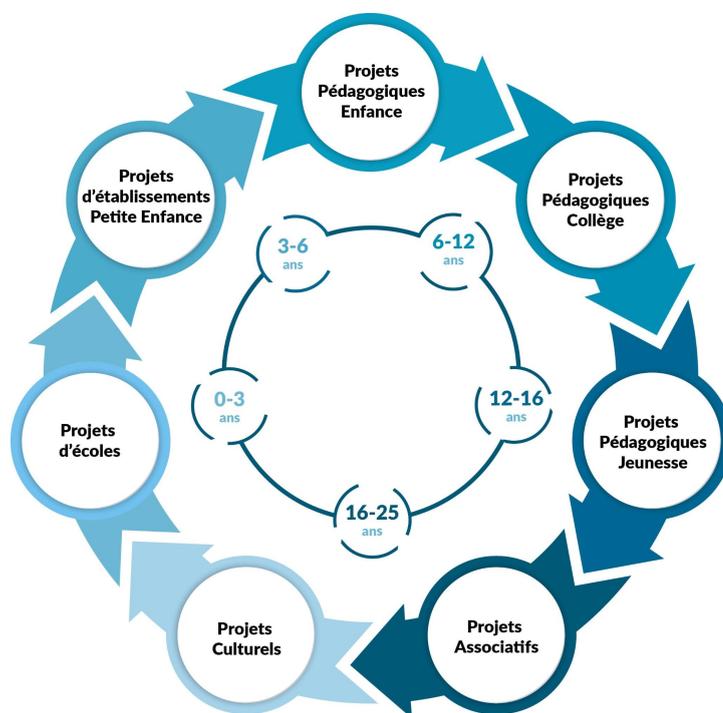
Il est proposé aux familles des sorties culturelles dans les musées parisiens partenaires du relais du champ social, gratuites ou à très faible coût, organisées en autonomie. Habituellement, les familles sont accompagnées par un travailleur social, un bénévole... C'est le choix du PRE de ne pas accompagner physiquement les familles. Le but est de les responsabiliser. Tout d'abord, la référente présente le projet de sortie et voit si la famille est intéressée. Si la famille est intéressée, elle va au musée puis fait un retour à la référente par la suite. Cela permet de travailler sur l'autonomie, la mobilité des familles mais également sur le lien enfants/parents et de susciter la curiosité. La référente a un rôle de médiation auprès des partenaires et des familles à qui elle présente la visite. Les familles orientées vers ce dispositif sont ciblées. Les retours des familles après les sorties sont très positifs. Elles comprennent l'intérêt des visites culturelles et des sorties en famille. Elles sont souvent demandeuses par la suite et proposent d'elles-mêmes d'autres sorties sur Paris à leurs enfants, en famille ou aussi parfois avec d'autres familles rencontrées lors de ces sorties. Il est constaté une réelle motivation des familles pour ces sorties culturelles en Ile de France. Entre 10 et 15 personnes par sortie et plus d'une soixantaine de familles sur l'année sont concernées.

## III) LE PÉRIMÈTRE DU PEDT 2022-2025

Le PEDT s'articule autour du parcours de l'enfant et crée le lien entre les différents dispositifs éducatifs. Les orientations éducatives du nouveau PEDT s'appuient sur la Charte Locale de l'Éducation et intègrent les axes de la Cité Éducative signée en 2022.

A cet effet, dans le pilotage du PEDT, il est prévu des instances de gouvernance chargées du suivi et de l'articulation avec, entre autres, la Cité Éducative, la Cité de la jeunesse, la Convention Territoriale Globale (CTG). L'évaluation des objectifs et des effets attendus ont conduit à préciser les nouveaux engagements tant sur le périmètre et les publics que sur les grandes priorités en considérant les **4 grandes valeurs éducatives** que sont:

- **L'épanouissement** : situer l'enfant comme acteur au cœur du PEDT.
- **La cohérence éducative** : considérer l'enfant dans sa globalité.
- **L'équité**: assurer une continuité éducative sur le territoire communal.
- **La citoyenneté** : promouvoir l'éducation à la citoyenneté.



# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

#### a) L'engagement et le public cible

La Ville cible dans son nouveau PEDT l'enfant/le jeune âgé de 3 à 17 ans. La stratégie éducative vise à prendre en compte tous les temps de l'enfant et à développer une coordination générale, pensée et concertée tant sur son aspect organisationnel et fonctionnel que sur l'aspect éducatif et pédagogique.

Cette dimension donnée au PEDT poursuit l'objectif de la Ville de mettre en cohérence les différents dispositifs locaux intervenant dans le domaine de l'éducation, de l'activité socioculturelle ou encore le tissu associatif. En effet, l'idée globale est de faire converger les axes, les champs d'action et les orientations de la Cité Éducative, du Projet de Ville et du PEDT pour que le territoire soit couvert par une offre répondant pleinement aux caractéristiques et besoins de ses habitants.

La volonté éducative locale insiste sur l'importance du maillage institutionnel autour de l'enfant et souhaite que l'ensemble des professionnels de l'Éducation Nationale (EN) et de la Ville coopèrent davantage plutôt que de cohabiter.

La Ville est très présente sur les groupes scolaires primaires. Une Infirmière, trois référents réussite éducative, le personnel ATSEM, le personnel d'animation, le personnel d'entretien et de restauration ainsi qu'un gardien travaillent ensemble sur chaque groupe scolaire. Ils contribuent ainsi à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant.

Cet engagement est soutenu par une démarche globale pour renforcer la qualité d'accueil des enfants au sein des équipements. Ainsi la Ville s'est associée au Syndicat pour la Restauration Collective (SYREC) pour améliorer la qualité des repas servis et a également modifié les tarifs de la restauration pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'y accéder. (Les 4 premiers quotients à 1€)

Par ailleurs, la Ville investit dans les bâtiments dédiés à l'éducation par des rénovations et la construction d'un nouveau groupe scolaire.

La Ville travaille également en étroite collaboration avec les collèges, notamment grâce à sa coordination de lutte contre le décrochage scolaire et sa coordination de l'accompagnement scolaire. En effet, un référent PRE collège est chargé du pilotage du dispositif de *collégiens exclus temporairement* et les membres de la coordination de l'accompagnement scolaire proposent celui-ci à tous les élèves du CP à la terminale.

Le PEDT 3 poursuivra, renforcera les précédents axes éducatifs et s'en fixera de nouveaux. Sa nouvelle échelle permettra de définir des indicateurs plus adaptés et plus précis. Les critères d'évaluation permettront aux comités de pilotage, techniques et autres instances consultatives de proposer des ajustements, des nouveaux axes ou encore de renforcer certaines actions.

Ainsi sont concernés 2942 enfants scolarisés dans les écoles de la ville.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

Elèves scolarisés dans le 1er degré année scolaire 2022/2023

Ecoles	Nombre de classes	Nombre d'élèves	QPV
Maternelle J Moulin	10	191	X
Maternelle Coubertin	13 + 1 dispo moins de 3 ans	241	X
Maternelle J Verne	9 + 1 dispo moins de 3 ans	214	X
Maternelle Jean Jaurès	5	94	X
Maternelle Charles Perrault	8	137	X
Maternelle J de La Fontaine	4	77	X
Maternelle Sonia Delaunay	8	148	X
Élémentaire J Moulin A	16 dont 1 UP2A	250	X
Élémentaire J Moulin B	13 dont 1 ULIS	220	X
Elémentaire Coubertin A	16 dont 1 ULIS	276	X
Elémentaire Coubertin B	17	308	X
Elémentaire J Verne A	22	400	X
Elémentaire J Verne B	21 dont 1 ULIS	386	X
Total	157	2942	

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

Elèves scolarisés dans le 2nd degré

Collèges	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Edouard Manet	27	634
Georges pompidou	26	594
SEGPA Pompidou	4	27
Lycées		
Lycée Michel Ange	26	629
BTS Michel Ange	6	131
Lycée Petiet	26	388
CFA Petiet	11	101
Total	126	2504

Toutes les écoles de la ville sont en REP (Réseau d'Education Prioritaire):

- Dédoublement des classes de CP depuis septembre 2018
- Dédoublement des classes de CE1 depuis septembre 2019
- Dédoublement des classes de grande section (6 écoles sur 7) depuis septembre 2022
- 2 dispositifs d'accueil des moins de 3 ans depuis septembre 2013

La Ville est engagée dans l'accompagnement des enseignements. Ainsi les écoles bénéficient de plusieurs dispositifs.

Exemple:

- Classes de découverte au Mont-Saxonnex pour toutes les classes de CM2 :  
Séjours d'une durée de 9 jours en classe de neige en hiver ou de nature au printemps. Pour l'année scolaire 2021/2022 : 14 classes et 341 élèves en ont bénéficié

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

b) Le PEDT, le lien des dispositifs institutionnels soutien de l'action éducative municipale



- **la CTG :**

La Convention Territoriale Globale signée en 2021 fixe des objectifs partagés entre la Ville et la CAF afin de soutenir un certain nombre d'actions au regard des besoins du territoire. Le PEDT et la CTG convergent vers les mêmes objectifs avec cohérence. Le plan d'actions inscrit dans la CTG vient soutenir les objectifs généraux définis dans le PEDT.

*1° Accompagner la professionnalisation des agents autour de l'évolution des métiers de l'enfance au sein des collectivités.*

*2° Favoriser la création d'ALSH à thème avec des accueils spécifiques*

*3° Développer l'accès aux loisirs pour les adolescents*

*4° Prévenir l'échec scolaire et mieux orienter le public jeunesse*

*5° Impulser une dynamique autour du jeune*

Concernant l'enfance et la jeunesse, une convention d'objectifs et de financement permet à la Ville d'obtenir un soutien financier sur diverses prestations de service.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- **La Cité Éducative**

Villeneuve-la-Garenne a obtenu le label national de la Cité Éducative en janvier 2022 pour une durée de trois ans.

Il s'agit d'un programme gouvernemental expérimental, avec un pilotage et des moyens attribués par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et par le ministère chargé de la Ville. Sa gouvernance est donc tripartite : Ville, EN et Préfecture des Hauts-de-Seine.

La ville et ses partenaires s'engagent donc à œuvrer pour un accompagnement éducatif global des enfants et des jeunes de 0 à 25 en veillant toujours à apporter une cohérence et à rechercher l'articulation avec les différents dispositifs existants (PEDT, Contrat de Ville, Cité de la Jeunesse, Cité de l'Emploi, Contrat local de santé, le département, la CAF...)

Ainsi, la Cité Éducative et le PEDT se nourrissent l'un et l'autre de par leurs instances de gouvernance. Cela permet notamment d'avoir une vision transversale et complémentaire des axes de travail et des objectifs communs poursuivis.

En effet, les objectifs nationaux de la Cité Éducative sont de :

- Conforter le rôle de l'école ;
- Promouvoir la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

De plus, le PEDT s'inscrit dans la déclinaison locale des impacts retenus de la Cité Éducative de Villeneuve-la-Garenne :

- 1- Tous les enfants investissent pleinement l'école ainsi que les espaces éducatifs et s'y épanouissent ;
- 2- Tous les enfants et les jeunes sont en mesure de réaliser leurs aspirations (vie, métier, passion...);
- 3- Tous les acteurs œuvrant en direction des 0-25 ans agissent de concert.

Ainsi, le PEDT et la Cité Éducative constituent des ressources mutuelles favorisant la continuité des parcours de l'enfant et du jeune.

- **la Cité de la Jeunesse**

La Ville de Villeneuve-la-Garenne est labellisée Cité de la Jeunesse pour la période 2021-2022. Cette labellisation a pour objectifs de favoriser une dynamique partenariale sur le territoire et de développer des actions autour des valeurs de la république tout en tenant compte de l'importance de la mixité filles/garçons et sociale.

La Cité de la Jeunesse et le PEDT convergent vers les mêmes axes :

- La formation des professionnels
- L'inclusion de tous les publics

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- La mise en place de coordinations territoriales
- L'expression des jeunes
- L'accès à la culture

La Cité de la jeunesse et le PEDT sont donc deux dispositifs favorisant l'épanouissement des publics qui gardent en toile de fond les différents enjeux supra.

- **le Projet social**

Le centre social partage les valeurs des centres sociaux fédérés et concourt à leur diffusion sur le territoire d'intervention. Ces dernières guident son action, définissent les contours de son identité et mettent en valeur ses spécificités au regard des autres structures et des partenaires. Elles œuvrent ainsi en faveur de sa reconnaissance.

En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflits, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

**L'animation collective familles :**

Partie intégrante de la fonction d'animation globale et de coordination des centres sociaux, c'est un projet spécifique et différencié. En effet, les familles sont dans le champ privilégié des centres sociaux, il est important de les repérer en tant que telles afin de mieux cerner les actions à conduire à leur intention et en mesurer l'impact.

Le projet Familles repose sur une approche collective ciblée sur les groupes familiaux.

Quatre objectifs principaux sont visés :

1. Améliorer la vie quotidienne des familles
2. Renforcer la fonction parentale et l'émergence de toutes les formes d'expression des liens familiaux
3. Permettre la participation et l'initiative des familles

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

4. Favoriser les solidarités de voisinage, les liens sociaux, les solidarités familiales et les relations entre générations.

Un référent familles est identifié, il est le garant de la prise en compte de la dimension familiale dans le projet du centre.

Les axes d'interventions du projet social sont :

- Citoyenneté et solidarité : cultiver la citoyenneté et la solidarité
- Education : soutenir et accompagner les enfants et leurs parents
- Culture : promouvoir les pratiques culturelles et artistiques
- Familles : favoriser les liens familiaux et intergénérationnels

Le projet social par sa dimension, ses axes d'intervention et sa nature, interagit dans la continuité du PEDT. Par les actions qu'il mène, c'est une ressource qui contribue pleinement à l'atteinte des objectifs éducatifs territoriaux.

### c) Le PEDT et l'accueil de loisirs le mercredi "Plan Mercredi"

Le Projet Educatif de Territoire est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources de notre territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Il doit permettre d'offrir à chaque enfant un parcours scolaire, périscolaire et extrascolaire cohérent et de qualité.

Il s'agit donc d'un des référentiels mettant en avant les synergies mises en place grâce aux interactions entre le contexte organisationnel scolaire et le périscolaire. Il s'appuie sur des actions existantes et/ou à venir afin d'améliorer la continuité et la complémentarité éducative du territoire.

Aussi, l'élaboration d'un PEDT donne droit à des financements complémentaires dans le cadre du **Plan mercredi**. Pour ce faire, l'accueil de loisirs périscolaire du mercredi doit respecter la Charte de qualité " Plan mercredi" lancée et contractualisée depuis le PEDT précédent en 2018.

Ce plan vise à soutenir la qualité de l'offre faite aux enfants Villenogarennois à l'occasion des mercredis et ainsi promouvoir le caractère éducatif des activités périscolaires.

Le "Plan mercredi" possède une charte de qualité propre qui invite à structurer les accueils autour de 4 axes :

*1° L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements*

*2° L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants*

*3° L'ancrage du projet dans le territoire*

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE VILLENEUVE-LA-GARENNE 2022-2025

## *4° La qualité des accueils*

On note, à nouveau, que les objectifs généraux déclinés dans le PEDT respectent et sont en cohérence avec les axes du "Plan mercredi".

Dans ce cadre, la Ville bénéficie d'une aide pérenne de la CAF sous la forme d'une bonification de la prestation de service ordinaire (PSO) qui est majorée pour les accueils de loisirs de la commune situés en quartier prioritaire (QPV).

## IV) LES AXES PRIORITAIRES DU PEDT

La Ville poursuit le souhait de faire un projet global qui inclut les axes du **plan mercredi**. Une concertation rassemblant des parents d'élèves, le corps enseignant du premier et du second degrés, les acteurs éducatifs de la collectivité et des membres associatifs locaux a permis de définir et de décliner d'une façon opérationnelle et évaluable les priorités pour le territoire.

### a) Objectifs généraux

Les objectifs généraux sont déclinés de la manière suivante:

- **Renforcer et animer la cohérence éducative entre les différents partenaires et acteurs de l'éducation**
- **Replacer les équipes d'animation et les ATSEM au cœur du projet éducatif**
- **Développer le processus de socialisation, d'accès à la citoyenneté et du mieux vivre ensemble**
- **Coordonner et développer l'offre éducative**
- **Valoriser l'excellence tout en contribuant à l'inclusion de tous les publics**
- **Agir sur les enjeux éducatifs sociétaux en particulier le développement durable, le numérique éducatif ou encore les apprentissages essentiels comme la nage et le vélo**
- **Soutenir la fonction parentale**
- **Accompagner les enfants en situation de fragilité**

### b) Objectifs spécifiques et quelques déclinaisons opérationnelles

#### **b. 1) La complémentarité et la cohérence de la communauté éducative**

Renforcer et animer la cohérence éducative entre les différents partenaires et acteurs de l'éducation

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

Les enjeux de mettre en cohérence les différents temps de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire ne sont plus à démontrer. Plusieurs dispositifs portés par l'Etat (PEDT, Plan mercredi, Cité Éducative) ont accompagné les différentes réformes des rythmes scolaires et tous insistent sur l'importance de se concerter et de se coordonner.

C'est dans ce cadre que le PEDT 3 considère que le travail de concertation et de coopération de toutes les parties concernées est sa clef de réussite.

La complémentarité et la continuité éducative doivent conduire à partager des valeurs, des principes, des projets et des objectifs éducatifs communs.

La coopération éducative entre les différents acteurs sera renforcée sur le territoire par le soutien de l'Inspectrice de circonscription de l'Education Nationale mais aussi par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

L'idée est d'avoir une cohérence entre tous les dispositifs et une vision globale et concrète de l'offre éducative. Chaque acteur est bien identifié et s'inscrit dans des réponses aux besoins spécifiques de l'enfant selon les temps de la journée.

Objectifs opérationnels du PEDT : Une définition concertée des axes et priorités

- Développer une communication de qualité avec les membres et instances de l'Education Nationale. L'objectif est de mieux se connaître pour mieux se comprendre.
- Définir une organisation commune sur chaque école entre l'Education Nationale et les différents acteurs éducatifs municipaux et associatifs pour intégrer le parcours de chaque enfant et une cohérence pédagogique (partage des locaux, mise à disposition de personnels etc.)
- Mettre en place et participer à des événements/projets partagés en cohérence avec le projet de l'école et celui de l'accueil péri et extrascolaire.
- Animer des coordinations territoriales permettant de réunir l'ensemble des opérateurs enfance et jeunesse; ceci dans un but de tous converger vers les mêmes objectifs et de proposer des actions communes.
- Renforcer la formation professionnelle de tous les acteurs éducatifs et développer des formations conjointes croisant des professionnels d'horizons et de métiers différents.
- Développer le partenariat lors de mise en œuvre de projets éducatifs et notamment sur les enjeux locaux comme l'égalité filles/garçons, le développement durable, le numérique éducatif etc.
- Renforcer les passerelles entre les niveaux afin de permettre à l'enfant/le jeune d'appréhender dans les meilleures conditions ses transitions entre la crèche, la maternelle, l'école élémentaire et le collège mais aussi sa poursuite d'étude au lycée, études supérieures ou encore son accompagnement dans les différents dispositifs d'orientation et d'insertion professionnelle. Depuis plusieurs années des actions ont été mises en place en partenariat avec différents acteurs, l'objectif est de développer davantage cet axe.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- Développer des moyens de communication pratiques et adaptés à destination des parents afin de rendre les informations accessibles et d'échanger avec la communauté éducative efficacement.
- Créer une instance de démocratie participative (type conseil d'école) sur l'activité éducative périscolaire et extrascolaire enfance-jeunesse.

**b. 2) Les équipes d'animation et les ATSEM au cœur du projet éducatif**

La formation des agents territoriaux chargés de l'accompagnement, de l'animation et de l'éducation des enfants sur les temps scolaires, péri et extrascolaires est existante mais n'est pas assez professionnalisante. Afin d'être à la hauteur des ambitions en matière de complémentarité et de continuité éducative, des réformes internes ont eu lieu et des objectifs opérationnels ont été fixés.

Objectifs opérationnels du PEDT : Une définition concertée des axes et priorités

- Former pour renforcer l'identification et la prise en compte des besoins fondamentaux des enfants et cela dans chaque projet.
- S'éloigner de l'animation dite de "consommation" et/ou "occupationnelle" et penser l'animation des différents temps en harmonie pour permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances.
- Travailler et soigner la posture professionnelle des agents du secteur de l'animation. La notion de posture professionnelle définit une attitude, une manière d'être dans l'échange et plus largement dans sa fonction au quotidien: Accueillir l'autre (l'enfant/le parent) avec son histoire est avant tout le reconnaître dans son unicité, accepter d'être débousolé / bousculé dans la rencontre avec lui pour mieux l'accompagner vers ses solutions. L'animateur doit considérer l'influence importante qu'il a sur le développement de l'enfant et adopter un comportement permettant à celui-ci de s'identifier et de comprendre les règles de vie en collectivité, en société et cela, au-delà des frontières territoriales. L'animateur, pleinement membre de la communauté éducative, doit gagner la confiance des autres acteurs. Sa montée en compétence, sa professionnalisation et sa maîtrise d'un savoir être et d'un savoir-faire métier, sont essentiels pour être à la hauteur des enjeux.

Pour ce faire, depuis le 1er septembre, la ville expérimente 2 nouvelles organisations du temps de travail, une qui concerne les équipes pédagogiques du secteur de l'animation et l'autre les agents ATSEM qui appartiennent dorénavant pleinement à la communauté éducative.

C'est dans ce sens que la Ville se donne les moyens d'atteindre ses objectifs. Elle a, par exemple, décidé de redéfinir les missions des ATSEM en augmentant le temps de travail en présence d'enfant/temps pédagogique et en diminuant d'une manière importante le temps de travail lié aux missions d'entretien des locaux. Ce principe permet une collaboration plus sereine et apaisée entre les ATSEM et les professeurs des écoles. Les échanges sont plus réguliers, les ATSEM participent

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

davantage au projet éducatif ce qui donne plus de sens à leur action. Ce choix, qui n'est pas des moindres, permet aussi d'accompagner au mieux les enfants porteurs de handicap.

Le secteur de l'animation n'est pas en reste, la nouvelle organisation a défini un planning hebdomadaire annualisé qui inclut du temps de travail hors présence d'enfants. Ceci permet aux équipes d'organiser des réunions de travail favorisant les projets transversaux mais aussi d'organiser des temps de régulation et/ou de cadrage afin de relever les dysfonctionnements et de trouver ensemble des solutions. Ces temps de communication et d'échange sont des moyens essentiels pour atteindre les objectifs fixés. De plus, les formations pédagogiques programmées dans le cadre de l'objectif poursuivi seront organisées sur ces temps précis pour ne pas impacter le fonctionnement du service.

### **b. 3) La citoyenneté, l'apprentissage du vivre ensemble, un enjeu majeur.**

La mise en place de fonctionnements et d'actions visant à renforcer les droits de l'enfant et l'éducation à la citoyenneté est une priorité pour la Ville. L'enfant / le jeune doit être acteur de ses loisirs, positionné dans une relation d'égalité filles/garçons et sensibilisé à la différence, notamment avec les enfants en situation de handicap. L'enjeu est que les futurs Villenogarennais adultes s'épanouissent pleinement dans n'importe quel environnement en ayant développé les compétences psychosociales nécessaires et indispensables à la réussite de leurs parcours. Il est aussi question de favoriser l'expression des enfants et des jeunes à travers la mise en place d'instances permettant de leur donner la parole. Celles-ci peuvent être formelles tels que le Conseil Municipal des Jeunes, le thé citoyen, le concours d'éloquence, les ateliers débats ou encore le théâtre ou la vidéo. Elles peuvent également se faire de manière plus informelle lors des temps de repas, après les animations ou encore pendant les déplacements.

Objectifs opérationnels du PEDT : Une définition concertée des axes et priorités

- Considérer l'enfant/le jeune comme acteur de ses apprentissages et libre de ses choix en expérimentant une citoyenneté où chacun détient des droits et est soumis à des obligations.
- Favoriser chez l'enfant le sentiment de réussite, le goût de l'effort et l'estime de soi mais également la créativité et l'innovation.
- Tisser un lien à l'adulte basé sur l'autonomie, la responsabilité et l'expérimentation.
- Animer les instances participatives de démocratie locale ou de concertation au-delà du dispositif des délégués de classe (Type: conseil des enfants, conseils de jeunes, les assises de l'Enfance et de la Jeunesse, etc.).
- Donner la parole aux jeunes lors de temps consacrés à la prise de parole en veillant à les former et à les orienter afin qu'ils puissent argumenter et étayer leurs propos.
- Développer des moyens de communication à destination des enfants et des jeunes les plus éloignés des structures d'accueil. Permettre à l'enfant et au jeune d'accéder à tous les contenus d'informations à sa destination sur le territoire (Programmation culturelle, ludique et sportive associative ou municipale).

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- Poursuivre les actions visant à immerger l'enfant/le jeune dans des environnements différents en favorisant les rencontres et la découverte de nouveaux territoires et donc en favorisant l'apprentissage de nouveaux codes sociaux.
- Promouvoir l'égalité filles et garçons en intégrant dans chaque programme éducatif le principe de lutter contre les stéréotypes et d'assurer le respect mutuel.

#### **b. 4) Une offre éducative visant à valoriser l'excellence pour tous**

Dans le PEDT 3, les objectifs éducatifs poursuivis par la Ville sont précis et les différentes concertations ont permis de fixer des axes prioritaires en matière de développement d'actions éducatives visant à faire acquérir de nouvelles compétences à l'enfant/au jeune. La Ville a souhaité mettre un accent particulier sur la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, tout en restant très proche des grands enjeux nationaux en matière d'activités d'apprentissage organisés sur les temps scolaires et extrascolaires.

**- Le savoir nager :**

Évoluer dans l'eau, c'est toujours amusant, mais pas sans risque. Véritable enjeu de société, apprendre à nager est essentiel pour éviter la noyade, première cause de mortalité par accident de la vie chez les moins de 25 ans. Cela permet aussi de développer sa motricité et de se socialiser à travers le jeu. Depuis de nombreuses années, la Ville de Villeneuve-la-Garenne promeut l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire, mais également dans les accueils de loisirs et les séjours de vacances. La Ville inscrit dans le PEDT 3 sa volonté d'aller plus loin. C'est pourquoi, elle adhérera à tous les dispositifs nationaux ministériels qui soutiennent l'apprentissage de la nage comme le dispositif "aisance aquatique" tout en mettant en place et développant ses propres actions (stage, séjours thématique etc)

**- Le savoir rouler à vélo:**

Cela permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir plus autonomes à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique et économique. L'objectif est de généraliser l'apprentissage du vélo afin que les enfants acquièrent une réelle autonomie en circulant à vélo sur la voie publique avant leur entrée au collège. La Ville inscrit dans le PEDT 3 sa volonté d'enseigner le savoir rouler à vélo sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Cette action éducative sera développée et encadrée par les éducateurs sportifs communaux en collaboration avec l'Education Nationale, les accueils de loisirs et le centre de vacances. Aussi, dans ce cadre, sera engagé un partenariat entre la commune et le club associatif Villenogarennois de cyclisme.

**- JOP**

La commune est labellisée "Terre de Jeux 2024 et Ville *active et sportive*". Elle considère les JOP comme une opportunité à saisir afin de promouvoir son territoire, la pratique sportive et véhiculer les valeurs de l'olympisme à son jeune public.

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

Une école élémentaire est labellisée "Génération 2024", une autre en a fait la demande. En juin 2022, les classes de CM2 d'un groupe scolaire et le niveau 6ème d'un collège ont participé à la journée olympique lors d'une sensibilisation aux activités sportives.

Fin juin, toutes les classes de grandes sections de maternelles participeront également à cette journée olympique.

Par ailleurs, dans le même but de faire la promotion de l'événement international, tous les deux mois, le service des sports organise une animation présentant à la population des démonstrations de nouvelles disciplines des JOP 2024.

Aussi, la commune a présélectionné une dizaine de bénévoles en partenariat avec le département, le Comité International Olympique et le Comité des Jeux Olympiques Français afin de participer à l'organisation des JO 2024.

De nombreuses actions sont en phase de développement ou sont à venir, en outre la Ville soutiendra et accompagnera deux athlètes professionnels locaux, l'un en athlétisme et l'autre en cyclisme handisport. L'idée est d'en faire un étendard pour la jeune génération. La Commune souhaite en cela, sensibiliser les plus jeunes au goût de l'effort, à la notion de travail et de résultat.

Chaque acteur du territoire qui agit dans le cadre du PEDT se verra sollicité pour contribuer dans son périmètre à la mise en place d'actions visant à faire de ces JOP 2024, un événement de cohésion sociale, d'épanouissement et développement personnel.

#### - **Le numérique éducatif, l'inclusion du numérique et la prévention des risques liés aux écrans :**

L'illectronisme s'est ancré progressivement en France depuis quelques années et persiste sur notre territoire. Le numérique est aujourd'hui un passage obligé dans nos actions du quotidien : que ce soit pour prendre un rendez-vous médical, pour récupérer un colis ou simplement faire des démarches administratives. Le 100% connecté, aujourd'hui prôné face à la pollution du tout-papier, fait néanmoins des victimes, et ce, peu importe l'âge. En effet, au total, sur les 11 millions de personnes en situation d'illectronisme, les seniors ne représentent que 44% des personnes touchées.

L'autre moitié regroupe des adultes non diplômés ou des jeunes perdus par les termes complexes utilisés sur le web. A Villeneuve-la-Garenne, la politique éducative considère l'inclusion numérique comme un enjeu majeur dans la réussite du parcours scolaire de l'enfant. La maîtrise des usages du numérique éducatif est une nécessité même si, à contrario, les dangers de l'addiction aux écrans sont bien réels. C'est dans ce cadre que la Ville a souhaité inscrire cet axe dans le PEDT 3. L'objectif est d'impulser et de promouvoir des actions visant à ce que l'enfant / le jeune s'accoutume et s'adapte à ces nouveaux outils d'apprentissage tout en développant une campagne de sensibilisation et d'actions afin de lutter contre les addictions qui y sont liées. Pour ce faire, la Ville poursuit d'équiper ses écoles dans le cadre du plan de relance pour un montant global de l'opération de 400 000€.

#### - **Valoriser la réussite et l'excellence :**

Dans ce cadre, le service jeunesse développe un dispositif d'ouverture culturelle appelé "les clubs de la réussite".

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Ceux-ci sont composés de trois clubs existants qui seront maintenus sur la période du PEDT 3 et deux autres clubs en perspective :

- Le club d'anglais proposant des ateliers animés par une professeure d'anglais au collège et un professeur des écoles avec un bon niveau d'anglais. Il est décomposé en trois groupes : les 6ème-5ème, les 4ème-3ème et les lycéens. Les ateliers sont organisés de manière non didactique et utilisant des méthodes de pédagogie alternative.
- Le club d'échecs est animé par une professeure professionnelle de la discipline ayant été primée à plusieurs reprises dans son domaine. Il est organisé de façon à développer la concentration des jeunes et à améliorer leurs aptitudes cognitives. Il est composé de trois groupes de niveau : les débutants, les intermédiaires et les avancés.
- Le café littéraire est proposé aux lycéens et a pour objectif de diversifier les lectures des jeunes en proposant des ouvrages de différents genres. Les jeunes sont accompagnés par une professeure de lettres qui leur propose un programme de lecture suite auquel ils se réunissent et font part de leur ressenti. A l'issue des lectures il est proposé de visionner un film ou encore d'assister à une pièce de théâtre ayant adapté l'ouvrage en question.
- Une action visant à développer l'éloquence et l'argumentation à destination des lycéens est organisée chaque année avec des stages de préparation et se concrétise par un concours d'éloquence.

Deux nouveaux clubs verront le jour en 2023 : le club de cinéma et le club de débat.

Dans les accueils de loisirs, cet objectif prend une autre dimension. Le principe est de sortir de l'animation dite consommatrice pour fonctionner davantage en mode projet visant ainsi à approfondir les apprentissages, à acquérir de solides compétences et à s'ouvrir à de nouvelles pratiques. Les responsables d'accueil de loisirs avec et sans hébergement mobiliseront leur équipe, avec comme objectif pédagogique, de développer des cycles d'apprentissage visant la réussite et l'excellence plutôt que des animations "one shot" visant la découverte, l'initiation ou bien même seulement le divertissement.

**- Partenariat culturel:**

Un jumelage entre le Louvre et la Ville a été installé en 2022. Ce partenariat s'articule autour de la mise en place d'un dispositif de médiation et de formation, « Le Louvre en boîte », faisant fonction d'artothèque et de support d'activités pour les structures locales (culturelles, sociales, sportives, d'insertion, scolaires, périscolaires et supérieures, associatives et de loisirs, foyers d'hébergement sociaux). Une programmation artistique et culturelle dédiée est élaborée en concertation entre les équipes du musée du Louvre et les équipes municipales. Ce nouvel outil entre pleinement dans l'objectif de développer l'offre éducative visant l'excellence. Les jeunes Villenogarennais pourront être initiés, via les structures locales, à différents aspects du monde de l'art, de l'histoire et de la culture.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

**- Développement durable:**

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Le PEDT 3 fixe un cap en la matière afin de sensibiliser et d'éduquer les jeunes Villenogarennais à la préservation des ressources naturelles.

Voici les objectifs que nous nous fixons:

- Être capable de concevoir des projets intégrant l'EEDD (Education à l'Environnement au Développement Durable) dans tous les ACM et de le mettre en cohérence avec le projet scolaire afin d'avoir une politique de DD partagée et complémentaire.
- Favoriser la mise en réseau de personnes intervenant dans des ACM et être capable d'utiliser les ressources de leur environnement.
- Être capable de décliner dans son action éducative les enjeux et principes du développement durable.
- Savoir concevoir et conduire une des activité(s) EEDD utilisant et prenant en compte l'environnement proche des accueils de loisirs.
- Savoir adapter ses propositions d'activités aux publics enfants et adolescents : de la découverte et la sensibilisation à l'engagement dans des pratiques de transformation durable.
  - Ex: Créer des projets et des dispositifs d'éducation au développement durable tels qu'un poulailler, un potager ou encore l'accueil de moutons dans le cadre d'un projet d'éco-pâturage
  - Ex: Installer un rucher pédagogique afin de sensibiliser les enfants et les jeunes au rôle des abeilles dans la pollinisation et à l'importance de leur existence.
- Renforcer la sensibilisation au développement durable sur le temps du midi en formant les enfants au tri des déchets (formation assurée par le service propreté et environnement)
- Développer des actions autour de la thématique du gaspillage alimentaire mais aussi la notion de "Mieux manger pour une meilleure santé" avec les équipes d'animation, éducateurs sportifs, ATSEM, agents d'entretien et de restauration, SYREC

**b. 5) La fonction parentale, l'inclusion des parents dans les différentes organisations et structures éducatives du territoire.**

La place des parents est prépondérante dans l'accompagnement des publics. Il est donc indispensable de les associer à différents temps de réflexion ou encore de programmation. Les portes ouvertes mises en place sur le secteur Jeunesse en début d'année sont des moments

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

privilégiés qui permettent d'impliquer les parents dans la construction du projet de structure mais aussi de les informer sur les actions mises en place et en perspective.

Dans les accueils de loisirs, l'inclusion des parents poursuit plusieurs axes:

- Mieux connaître l'équipe pédagogique pour mieux interagir avec eux sur le parcours de l'enfant.
- S'informer des actions mises en œuvre pour identifier les compétences acquises et ce que vit son enfant au quotidien.
- Faciliter l'intégration des plus petits ou des nouveaux arrivants.
- Participer à des activités éducatives encadrées avec son enfant pour ouvrir le champ des possibles dans sa fonction parentale.
- Susciter et développer l'engagement éducatif, l'implication personnelle dans les dispositifs d'éducation. (représentant des parents d'élèves, accompagnement scolaire, participation aux instances de démocratie locale)

L'inclusion des parents passe par le développement de moyens de communication de qualité et adaptés au public. La mise en place d'outils de communication est un objectif inscrit dans le PEDT 3, de même que la création d'une nouvelle instance démocratique participative. (Conseil de parents des accueils de loisirs/Commission parents Enfance Jeunesse).

Ces actions en faveur de l'implication des parents répondent aux objectifs de la coordination parentalité lancée par la collectivité en 2019 avec trois axes :

- Consolider le lien parents, établissements scolaires et territoire
- Valoriser les familles dans leur fonction parentale
- Favoriser l'accès à l'offre du territoire à toutes les familles

Dans ce cadre, la coordination parentalité porte différents travaux à destination des parents mais également des professionnels qui sont au contact des parents. Nous pouvons citer, par exemple, des groupes de travail pour relancer la dynamique des cafés des parents, une instance de coordination des lieux d'accueil parents enfants, l'organisation d'ateliers, ou encore des interventions de professionnels ou de groupes de partage.

Son action vise à coordonner les différents acteurs et mettre en cohérence l'ensemble des actions proposées aux parents sur la ville mais également d'enrichir l'offre en matière d'accompagnement des familles à la fonction parentale. L'action de la coordination parentalité s'inscrit pleinement dans les orientations données au PEDT 3 et sera un partenaire essentiel au comité de suivi.

## **b. 6) Le PRE: un outil d'accompagnement des publics en fragilité**

La ville s'appuie sur le programme de réussite éducative pour individualiser l'accompagnement des enfants et des jeunes, en situation de fragilité.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Le PRE a pour objectifs opérationnels :

- Accompagner les enfants de 2 à 16 ans rencontrant des fragilités, en leur proposant des solutions adaptées (ex : mise en place d'atelier, orientation vers un professionnel de santé, proposition d'activité, lien avec l'école...)
- Rencontrer, évaluer la situation et accompagner les familles (orientation vers les partenaires, propositions d'actions, points réguliers avec les familles)
- Coordonner et animer le réseau des partenaires du PRE (échanges de savoir, co-animation d'interventions auprès de groupes de parents...)

L'objectif est d'améliorer le lien autour des situations d'enfant entre le PRE et les autres services municipaux (Enfance, petite enfance, jeunesse, atsem...) ce qui contribue à renforcer la complémentarité éducative (cf. b.1)

### **C) Les effets attendus du PEDT**

- Une meilleure lisibilité et communication de l'offre éducative territoriale à destination des enfants, des jeunes et de leur famille.
- La valorisation des actions et des projets dans le champ de l'éducation menés et portés par les différents acteurs sur le territoire.
- La montée en compétence des acteurs éducatifs et la reconnaissance de leurs pairs.
- L'émergence des habitudes et de temps de rencontres réguliers entre membres de la communauté éducative visant la continuité et la complémentarité de celle-ci.
- La hausse des indicateurs en matière de réussite scolaire des enfants et des jeunes.
- La participation des familles et des enfants/des jeunes aux projets.
- La valorisation des parcours d'excellence d'enfant / de jeune.
- Une meilleure mobilité des jeunes et l'amélioration de leur comportement face aux institutions et dans un environnement non maîtrisé/hors territoire.
- La qualité de l'inclusion et de l'accueil des enfants porteurs de handicap.
- L'émergence de projets innovants visant le vivre ensemble et l'ouverture du champ du possible.

### **V) LA MISE EN OEUVRE DU PEDT**

Des instances de pilotage et de gouvernance seront mises en place et dynamisées tout au long de la durée du PEDT. L'objectif est de favoriser l'appropriation de celui-ci par les acteurs et partenaires éducatifs, par les familles et les enfants eux-mêmes. Ces comités permettront d'évaluer et de faire des propositions aux instances de validations et de décisions, ou encore d'assurer et de communiquer sur le suivi et le bilan partenarial.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

**a) Son mode de gouvernance:**

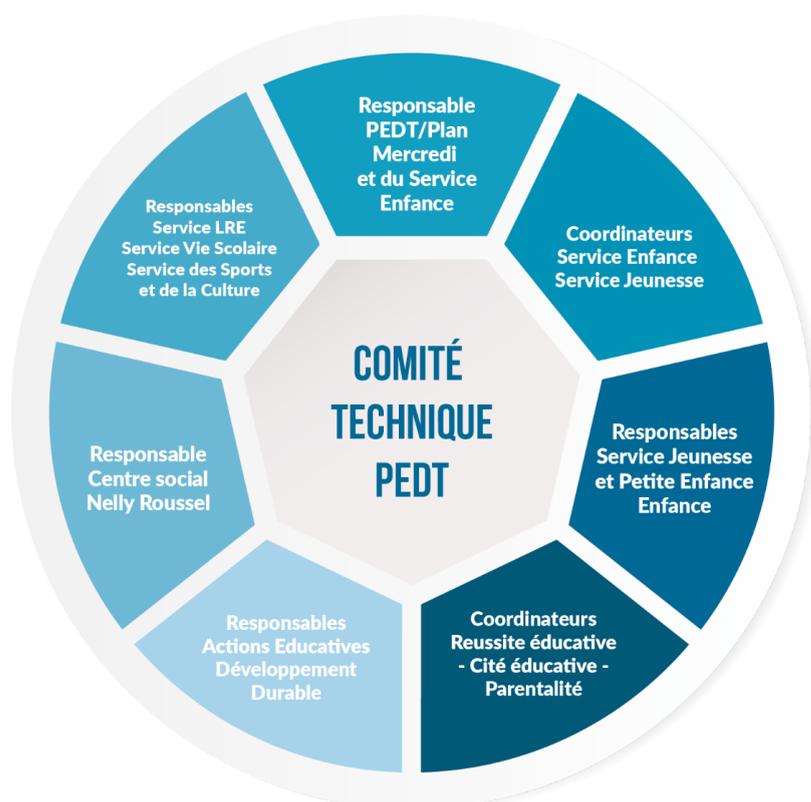
**a.1) Structure de pilotage**

*En interne, COPIL et COTECH:* Élus municipaux et agents cadres ou non des directions de l'Éducation et de la Cohésion Sociale et de la Citoyenneté

*Ouvert en externe:* Comité de pilotage partenarial et groupes de travail thématiques

**a.2) Comité technique:**

(Il se réunira à minima deux à trois fois par an)

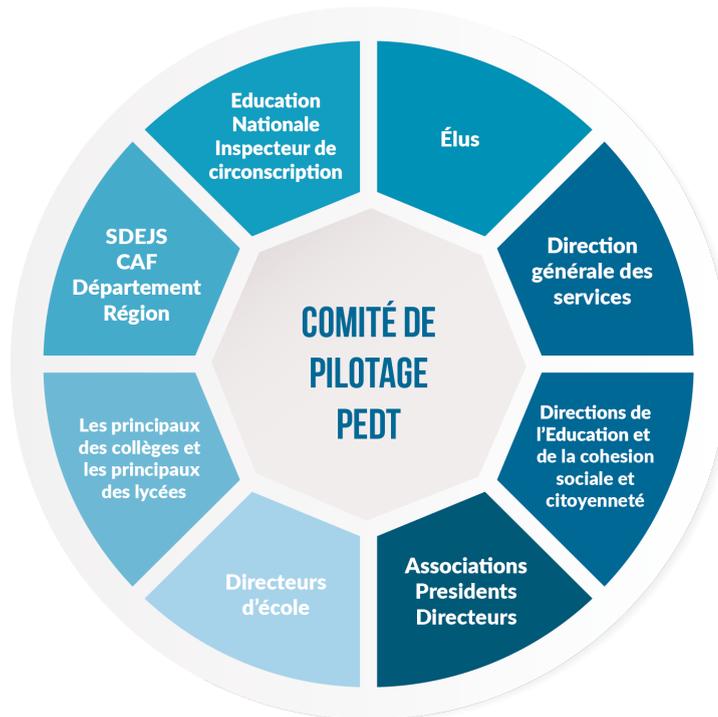


**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

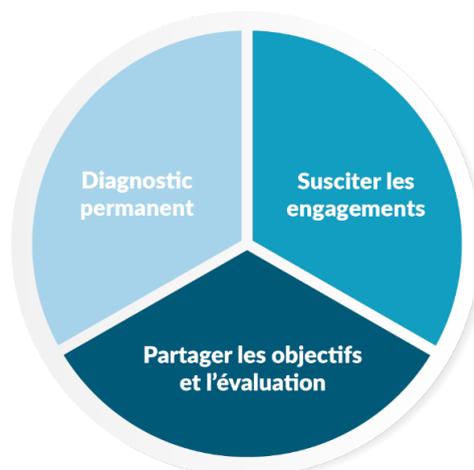
**a.3) Comité de pilotage et de suivi**

(Il se réunira à minima une fois par an et autant que nécessaire)

Présidé par l'adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance, des Affaires Scolaires, de la Restauration Scolaire, de la Réussite éducative et LRE et composé de :



**a.4) Modalités de pilotage/Animation du PEDT**



**Renforcer les alliances éducatives sur le territoire**

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE VILLENEUVE-LA-GARENNE 2022-2025

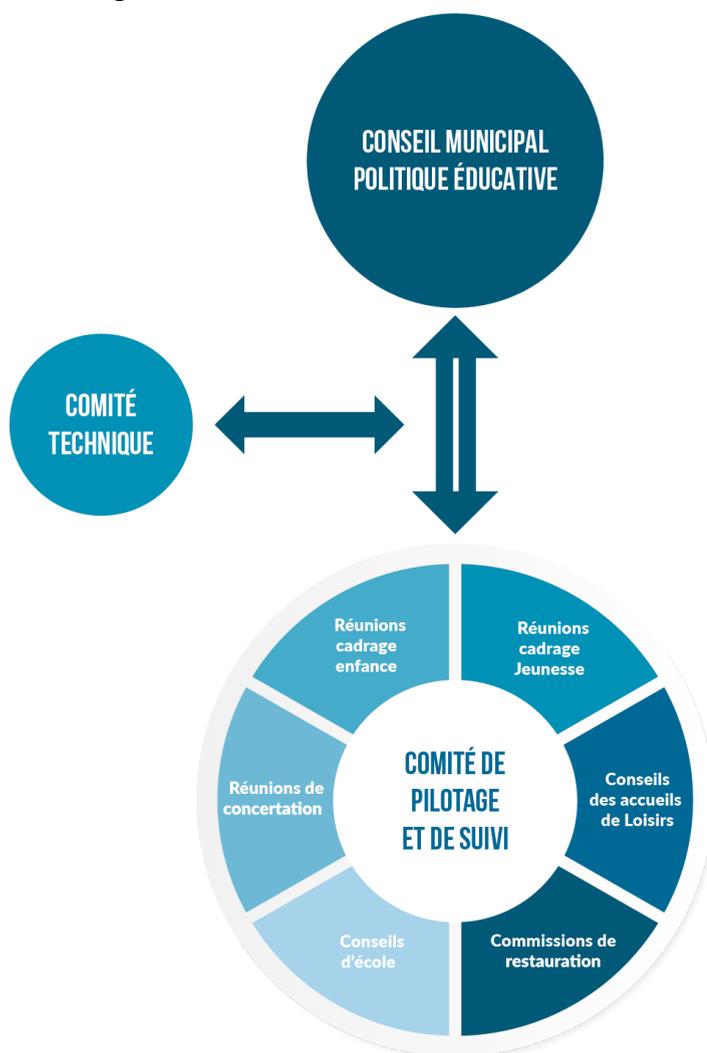
Le pilotage du PEDT est mis en place à différents niveaux pour :

- Assurer la coordination et la cohérence des actions au niveau des territoires ville, quartiers et structures scolaires, périscolaires et extrascolaires, le centre social etc.
- Veiller à la réalisation des objectifs poursuivis.
- Mesurer les impacts et réorienter l'action en conséquence.
- Actualiser le projet éducatif en fonction des résultats connus, de l'évolution des demandes et des attentes des dispositifs institutionnels, des moyens mis à disposition et des ressources existantes.
- Adapter les interventions à la territorialisation de l'action municipale.

Il conviendra de s'appuyer sur les instances partenariales de pilotage déjà existantes en articulant le travail et la réflexion des conseils d'école, des commissions parents Enfance Jeunesse, des instances de la Cité Éducative, des divers groupes de travail, avec le comité de pilotage et de suivi.

Des groupes de travail et des ateliers thématiques seront mis en place tels que :

- Des groupes de travail sur la pause méridienne, la dématérialisation des inscriptions, l'aide aux devoirs, la place de la culture, la place du numérique etc.
- Des conférences sur la fonction parentale, les nouvelles pédagogies actives, l'ouverture internationale, l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle
- Des concertations plénières sur l'évaluation du PEDT 3, ses évolutions, ses perspectives.
- Des comités d'usagers du centre social



**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

## **b) Les ressources et les moyens**

La direction de l'éducation a été organisée de façon à favoriser la transversalité entre les services et ainsi renforcer la cohérence éducative dans l'action des équipes, auprès de l'enfant. Elle s'appuie sur l'organisation de la direction générale adjointe cohésion et rayonnement qui doit faciliter les passerelles entre des thématiques fortes du PEDT.

En annexe n°3 : organigramme de la DGA cohésion et rayonnement.

Les organisations et les ressources de la collectivité contribuent à la bonne mise en œuvre du PEDT. Le budget comprenant les moyens humains, techniques et financiers alloués sont soutenus par les dispositifs des partenaires institutionnels d'aide au fonctionnement et à l'investissement nationaux, régionaux et départementaux.

### **b. 1) Moyens financiers**

La ville de Villeneuve-la-Garenne mobilise d'importantes ressources territoriales de manière à permettre la mise en place d'une synergie entre les différents acteurs locaux. Cette mobilisation favorise la mise en œuvre d'actions concrètes et transversales.

- Au travers de leurs budgets de fonctionnement et d'investissement, les services gèrent en autonomie les budgets sous le contrôle des services des finances et des marchés publics.
- Au travers de la mise à disposition d'infrastructures municipales (ex: centre de vacances, écoles, structures culturelles et sportives mais aussi local associatif).
- Au travers de personnels titulaires de la fonction publique territoriale, de contractuels à temps complet ou non complet ou encore de vacataires.
- Au travers du soutien logistique, technique d'autres services municipaux (communication, événementiels, technique, transport en car etc.).
- Au travers du contrat de restauration collective (Syrec).
- Au travers du soutien et de la collaboration avec le personnel des écoles y compris les membres de la communauté éducative (Education nationale)
- Au travers de divers soutiens envers les mouvements associatifs

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

**b. 2) L'organisation Enfance: Moyens humains matériels**

Au service Enfance, service structurant l'offre d'accueil périscolaire et extrascolaire des enfants âgés de 3 à 10 ans (scolarisés en école primaire) qui a aussi dans son périmètre les séjours de vacances et notamment le gestion du Centre de Vacances le Mont Saxonnex, les moyens sont les suivants :

**Son organisation et ses moyens humains :**

Le service enfance est composé d'un responsable de service, de 3 coordinateurs, de 10 responsables de structures, de 8 responsables adjoints et d'une équipe de 95 animateurs.

Les coordinateurs sont également responsables de structures avec des missions complémentaires bien distinctes et définies comme il suit:

- une coordination Ressources Humaines et financières
- une coordination Handicap, Projets, Formation et Partenaires
- une coordination Programmation extrascolaire et Séjours de vacances

Chaque école possède son propre accueil de loisirs sur le temps périscolaire soit au total 3 accueils élémentaires et 7 accueils maternels. La volonté est de favoriser une continuité sur ce temps d'accueil d'enfants. C'est pourquoi une équipe pédagogique d'animation stable est attribuée à chaque structure sur les temps périscolaires, avec un directeur et un adjoint;

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

Ci-dessous, le tableau des accueils de loisirs incluant une moyenne des effectifs enfants sur les différents temps:

<b>Structure d'accueil</b>	Type de structure	Nb enfants matin	Nb enfants midi	Nb enfants soir	Nb enfants mercredis	QPV (Quartier politique de la ville)
JEAN DE LA FONTAINE	ACM maternel	5	40	15	fermé	
JEAN JAURÈS	ACM maternel	5	70	20	40	X
JULES VERNE	ACM maternel	15	120	35	45	X
JEAN MOULIN	ACM maternel	15	135	40	40	
PIERRE DE COUBERTIN	ACM maternel	20	140	45	45	X
SONIA DELAUNAY	ACM maternel	10	120	65	60	
CHARLES PERRAULT	ACM maternel	15	105	40	40	
JEAN MOULIN	ACM élémentaire	30	320	30	90	
PIERRE DE COUBERTIN	ACM élémentaire	25	360	25	90	X
JULES VERNE	ACM élémentaire	30	460	25	90	X
<b>EFFECTIF TOTAL</b>		170	1830	325	560	

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Les différents temps d'accueil:

- **Accueil périscolaire:**

L'accueil du matin: Il se déroule avant le temps scolaire directement sur les écoles maternelles et élémentaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les parents déposent leur(s) enfant(s) de façon échelonnée entre 7h30 et 8h30.

L'équipe d'animation accueille les enfants autour d'activités libres (jeux, dessins...).

La restauration: le temps de restauration scolaire se déroule sur les écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h30. La prise en charge des enfants est assurée par du personnel employé par la mairie (animateurs, ATSEM, enseignants et AESH).

Une transition est alors mise en place avec les enseignants qui prennent le relais avant la reprise des cours.

Chaque école sur la pause méridienne a une organisation qui lui est propre en fonction des effectifs et de la configuration des réfectoires (petit/grand/self ou service à table).

Le rôle des encadrants est de s'assurer que les enfants mangent suffisamment en les incitant à goûter les divers aliments, mais aussi d'animer ce temps d'interclasse par la mise en place d'activités libres ou encadrées. Les agents de la pause méridienne garantissent la sécurité des enfants tout en leur apprenant les règles de vie en collectivité.

Les menus proposés aux enfants sont élaborés par une diététicienne. Le respect de l'équilibre alimentaire en fonction des besoins des enfants est une priorité. Ces repas sont l'occasion d'initier les enfants au goût, à la santé et au bien-être. Les menus sont affichés à l'entrée de la salle de restauration, sur un panneau à l'entrée de l'école ou de l'accueil de loisirs, en Mairie et sur le site [www.syrec-92.fr](http://www.syrec-92.fr).

L'accueil du soir : Il se déroule après le temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredi directement sur les écoles maternelles de 16h00 à 18h30 et en élémentaires de 17h30 à 18h30 après l'aide aux devoirs.

En maternel, les enfants disposent d'un goûter fourni par la ville avant d'être en atelier ludique et éducatif avec l'équipe d'animation.

Les parents ont la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) de façon échelonnée de 17h00 à 18h30.

L'étude: Elle se déroule après le temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 17h30 directement sur les écoles élémentaires. Les enseignants prennent en charge les enfants, assurent un temps de goûter et poursuivent avec 1h environ d'étude surveillée et dirigée. Le pilotage et la coordination de ce dispositif est dans le périmètre du secteur Enfance. Or, les orientations éducatives municipales visant la cohérence des différents temps de l'enfant et un

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

meilleur accompagnement des parcours éducatifs, la question de l'articulation de l'étude avec le temps périscolaire sera posée ainsi que les modalités de coordination.

Les mercredis: Les enfants sont accueillis en journée entière dans leur école maternelle ou élémentaire. Le temps d'accueil du matin s'échelonne de 7h30 à 9h00.

La ville ne propose pas encore d'accueil à la demi-journée. Cette demande émane de la dernière concertation et afin de répondre au mieux aux besoins des familles, la Ville projette de créer ce nouveau temps. Son organisation est à l'étude par le service concerné.

Pendant la journée, l'équipe d'animation propose des activités, des sorties, des séances d'animations et diverses actions en fonction du projet pédagogique. Un planning d'activité est affiché et mis à jour tous les mercredis dans toutes les structures.

Les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) entre 17h00 et 18h30.

#### - **Accueil extrascolaire:**

Les vacances scolaires: Sur les périodes de vacances, les accueils de loisirs ne sont pas tous ouverts. Ils sont regroupés en fonction des effectifs et de leur emplacement géographique pour faciliter les familles, généralement 2 accueils maternels et 1 accueil élémentaire sont en fonction.

Les enfants sont accueillis en journée entière au sein des accueils maternels ou élémentaires. Le temps d'accueil du matin s'échelonne de 7h30 à 9h00.

Pendant la journée, l'équipe d'animation propose des activités, des sorties, des projets en fonction du projet pédagogique spécifique aux vacances. Un planning d'activité est affiché et mis à jour tous les jours sur l'ensemble des structures.

Les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) entre 17h00 et 18h30.

En élémentaire, pour faciliter le déplacement des parents du quartier sud, un service de car a lieu tous les jours des vacances scolaires le matin de 8h00 à 8h30 et le soir de 17h30 à 17h45.

Les séjours de vacances: la Ville dispose d'un chalet en Haute Savoie plus précisément au Mont Saxonnex. Il peut accueillir jusqu'à 120 personnes. Sur place, il y a un responsable technique, une cuisinière, une équipe de techniciens et des saisonniers qui assurent la restauration et l'entretien du chalet.

De janvier à juin, le centre accueille des classes de neige et des classes natures de la Ville mais il ouvre également à d'autres communes avec la mise en place d'une convention et moyennant un tarif jour/enfant.

Durant les vacances de Printemps, d'Été et d'Automne, les associations de la ville ont la possibilité de s'y rendre pour de courts séjours.

Pour les jeunes de 6 à 17 ans, la municipalité met en place deux séjours d'hiver et deux séjours d'été durant les vacances scolaires, les thématiques principales abordées étant le ski, le sport et la découverte du milieu montagnard.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

**Modalité d'inscription:** L'inscription à toute(s) activité(s) devra être faite obligatoirement avant la rentrée scolaire ou le début de toute activité. Tout enfant qui n'aura pas été inscrit pour la période concernée ne pourra pas être accepté à l'accueil de loisirs. Les règlements intérieurs des activités périscolaires et extrascolaires ainsi que celui de la restauration collective scolaire sont disponibles lors de la constitution du dossier ou sur demande à l'équipe d'animation.

Les activités sont facturées suivant le coefficient des familles donc suivant les revenus (s'entend comme le revenu fiscal et certaines prestations CAF en tant que complément de revenus).

Sont concernées, par les quotients, les activités suivantes:

- activités périscolaires
- restauration scolaire
- classes transplantées
- séjours jeunesse
- accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances
- soutien scolaire
- activités portées par l'espace Nelly Roussel
- Ecole Municipale des Sports et handisport
- ateliers du centre culturel Max Juclier
- ateliers de l'école municipale de musique Claude Debussy

Vous trouverez ci-dessous le coût des prestations enfance :

	Activités	Tarifs par accueil									
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
	Accueil du matin	1,00 €			1,20 €			1,40 €			
	Repas standard à la journée	1 €	1 €	1 €	1 €	2,11 €	2,22 €	2,38 €	2,54 €	2,71 €	2,84 €
	Accueil périscolaire du soir (élémentaires)	0,90 €	0,99 €	1,08 €	1,17 €	1,26 €	1,35 €	1,44 €	1,53 €	1,62 €	1,70 €
	Accueil périscolaire du soir avec goûter (maternels)	1,30 €	1,43 €	1,56 €	1,69 €	1,82 €	1,95 €	2,08 €	2,21 €	2,34 €	2,46 €
	Accueil de loisirs du mercredi/vacances à la journée	3,00 €	3,66 €	4,31 €	4,97 €	5,63 €	6,28 €	6,94 €	7,59 €	8,25 €	8,66 €
Vacances d'hiver	6 - 11 ans	150,00 €	165,00 €	180,00 €	195,00 €	210,00 €	225,00 €	240,00 €	255,00 €	270,00 €	283,50 €
	12 - 17 ans	170,00 €	187,00 €	204,00 €	221,00 €	238,00 €	255,00 €	272,00 €	289,00 €	306,00 €	321,30 €
Vacances d'été	6 - 11 ans	220,00 €	242,00 €	264,00 €	286,00 €	308,00 €	330,00 €	352,00 €	374,00 €	396,00 €	415,80 €
	12 - 17 ans	240,00 €	264,00 €	288,00 €	312,00 €	336,00 €	360,00 €	384,00 €	408,00 €	432,00 €	453,60 €

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

Afin de favoriser l'accès de tous les publics, la commune de Villeneuve-la-Garenne veille à proposer des tarifs adaptés aux publics concernés et prend donc à sa charge une partie du coût total des activités délivrées par la ville, soit en moyenne 75%.

#### **b. 3) L'organisation Jeunesse : moyens humains, matériels et financiers**

Le service jeunesse est constitué de trois secteurs permettant de couvrir l'ensemble des tranches d'âges allant de 7 à 25 ans et de travailler sur des thématiques variées et s'appuie sur 3 coordinations:

Une coordination 12-17 ans avec les objectifs suivants :

- Soutenir les jeunes dans leur développement
- Développer une stratégie de prévention (conduites à risques, conduites addictives, prévention routière, harcèlement, écrans...)

Une coordination 16-25 ans avec les objectifs suivants :

- Développer des espaces d'expression et de citoyenneté
- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi
- Contribuer à l'indépendance sociale de la jeunesse

Une coordination des actions citoyennes et culturelles avec les objectifs suivants :

- Contribuer à la formation d'un citoyen actif
- Faire de la culture un atout pour la construction individuelle et collective de la jeunesse
- Favoriser l'engagement et l'implication de la jeunesse

Le service jeunesse est également doté de deux structures jeunesse.

L' Atelier propose un accueil jeunes jusqu'à 19h pour les collégiens et lycéens avec la proposition d'actions éducatives pendant et hors vacances scolaires. Une structure de 250 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 96 jeunes et composée d'une salle de projection, une bibliothèque, une salle babyfoot, une ludothèque, une cuisine pour les ateliers culinaires et une salle de jeux.

Les jeunes peuvent s'inscrire aux activités une fois après avoir adhéré à l'Atelier. Cette adhésion donne droit à l'accueil libre les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h et les mercredis et samedis de 14h à 18h pendant la période scolaire et tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h pendant les vacances scolaires.

La Fabrik qui propose également un accueil jeunes sur des horaires différents avec une fermeture à 21h. Cette structure est dédiée aux 16-25 ans et accueille des associations travaillant avec le même public. Avec une superficie de 1500 m<sup>2</sup>, elle peut accueillir plus de 200 personnes, ce qui permet d'organiser des spectacles ou encore des conférences en direction du public jeune. Elle possède une salle polyvalente pouvant accueillir 100 personnes avec vidéo-projecteur. Un atrium pouvant accueillir les spectacles, un espace de co-working, un espace cosy nommé l'appart, des bureaux et une cuisine adaptée aux ateliers culinaires.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Les séjours jeunesse

Le service jeunesse propose également des séjours pour les 15-25 ans tout au long de l'année.

- Deux séjours ski au Mont-Saxonnex pour les 15-17 ans (46 jeunes)
- Deux séjours sports extrêmes au Mont-Saxonnex pour les 15-17 ans (46 jeunes)

Ces deux séjours sont organisés en partenariat avec l'association Génération Unie afin de mutualiser les moyens et d'éviter de démultiplier l'offre.

- Deux séjours sportifs en été à l'étranger pour les 15-17 ans. (*Un séjour plongée en Turquie et un séjour Kitesurf à Dakhla (Maroc) en 2023 pour 16 jeunes*)
- Un séjour linguistique avec le club d'anglais. (*Malte en 2022 et Ecosse en 2023 pour 17 jeunes*)
- Un séjour culturel pour les 16-25 ans. (*Rome en 2022 et Athènes en 2023 16 jeunes*)
- Trois mini-séjours 16-25 ans. (*France pour 21 jeunes*)

**b. 4) L'organisation Petite Enfance : moyens humains, matériels et financiers**

Le service Petite enfance est constitué de 8 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant qui accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 3-4 ans et jusqu'à 5 ans pour les enfants en situation de handicap:

- 4 Crèches collectives
- 3 Multi Accueils/ Halte-garderie
- 1 Crèche familiale

A cela s'ajoutent 2 structures municipales, lieux d'accueil et d'information au service des Assistantes Maternelles et des parents:

- 1 Relai Petite Enfance (RPE)
- 1 Lieu d'Accueil Enfants/ Parents (LAEP)

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

<b>Etablissements</b>	<b>Agréments</b>	<b>Type d'accueil</b>	<b>Jours d'ouverture</b>	<b>Heures d'ouverture</b>
Crèche Les Moussaillons	<b>59</b> de 10 semaines à 3 ans révolus	Régulier	Lundi au vendredi	7h30/18h30
Halte-Garderie " Les Moussaillons »	<b>20</b> de 1 an à 3 ans révolus	Régulier occasionnel	Lundi au vendredi	8h00/18h00
Crèche Les Rainettes	<b>35</b> de 10 semaines à 3 ans révolus	Régulier	Lundi au vendredi	7h30/18h30
Halte-Garderie « Les Rainettes »	<b>24</b> de 1 an à 3 ans révolus	Régulier occasionnel	Lundi au vendredi	8h00/18h00
Crèche le Chat Botté	<b>45</b> de 10 semaines à 3 ans révolus	Régulier	Lundi au vendredi	7h30/18h30
Crèche Familiale "Le Chat Botté"	<b>12</b> de 10 semaines à 3 ans révolus	Régulier	Lundi au vendredi	7h30/18h30
Crèche Aquarelle	<b>40</b> de 10 semaines à 3 ans	Régulier	Lundi au vendredi	7h30/18h30
Halte-Garderie « L'Aquarelle »	<b>24</b> de 1 an à 3 ans révolus	Régulier occasionnel	Lundi au vendredi	8h00/18h00

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Ces établissements d'accueil du jeune enfant ont pour missions :

1. L'accueil des enfants de moins de 3 ans à travers différents modes d'accueil

- Proposition de trois modes d'accueil: régulier, occasionnel et familial avec des horaires différents.

2. Le soutien à la parentalité

- Temps d'échanges, d'information et de concertation avec les parents,
- Réunions d'information avec les parents dans chaque EAJE,
- Transmissions quotidiennes des parents et aux parents sur le déroulement de la journée de l'enfant,
- Rencontre avec la pédiatre de l'établissement et le psychologue référent sur l'EAJE,
- Participation aux différentes manifestations organisées au sein de chaque EAJE

3. Un accueil bienveillant pour tous les enfants

- Accueil par une équipe pluridisciplinaire permettant une prise en charge globale des besoins de l'enfant,
- Proposition d'un temps de familiarisation à l'entrée au sein d'un EAJE, favorisant le travail de séparation
- Aménagement des espaces modulés toute l'année en fonction du développement des enfants et de leur besoin de sécurisation affective,
- Réflexion permanente sur les jeux et jouets à présenter, les activités, les projets adaptés et adéquats à proposer aux enfants en fonction de l'évolution de leurs besoins, les sorties à l'extérieur pour découvrir un nouvel univers rempli d'éveil sensoriel, culturel et sportif.

Le Service Petite Enfance est composé d'un responsable de service, d'une responsable adjointe, d'une référente administrative, d'une pédiatre, de deux psychologues, de 6 responsables de structures (Infirmière, Puéricultrice, Éducatrice de Jeunes Enfants "EJE"), de 3 responsables adjoints (EJE, Auxiliaire de Puériculture "AP") et d'une équipe de 83 professionnels (AP, Aide Auxiliaire, Agents polyvalents techniques).

Le Service Petite Enfance facilite le recrutement d'agents porteurs de handicap, d'apprentis au sein de ses équipes afin de permettre une chance pour tous au monde du travail.

Le mode d'accueil au sein des établissements de la petite enfance est financé par la ville de Villeneuve-la-Garenne, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental et les familles.

Le montant de la participation familiale est calculé selon un barème national établi par la CNAF permettant de déterminer un montant horaire à facturer à la famille.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

Au travers de son budget de fonctionnement et d'investissement alloué en début d'année, le Service Petite Enfance gère en autonomie ses budgets afin de proposer et de garantir un accueil de qualité aux enfants, aux familles et aux équipes.

**b. 5) L'organisation Action Éducative : moyens humains et matériels**

Créé en septembre 2015 le service Actions éducatives s'est développé pour marquer l'implication de la Ville dans le champ éducatif. Les agents mènent un travail de terrain avec les acteurs de la communauté éducative (Éducation Nationale, associations locales...), et coordonnent des actions pour proposer des parcours éducatifs de qualité aux enfants Villenogarennois. De plus, le service à la mission d'apporter une réflexion sur l'éducation dans sa globalité et de former les acteurs éducatifs locaux.

Le service est composé de 7 agents dans 5 coordinations différentes :

1. La coordination du Projet de Réussite Éducative (PRE)

Il y a 3 et bientôt 4 référents de parcours au sein des écoles visant à accompagner 130 enfants par an. 80% des enfants sont orientés par l'Education Nationale. L'équipe de référents bénéficie d'une analyse de pratiques toutes les deux semaines. Cela permet aussi d'objectiver les problématiques pouvant être partagées avec les partenaires locaux en vue d'améliorer les actions proposées dans le cadre des "échanges de savoirs".

2. Coordonner l'accompagnement scolaire sur la ville, et porter le soutien scolaire municipal pour les collégiens

La Ville, à travers son service des actions éducatives, propose en direct une offre d'accompagnement scolaire à destination des collégiens et des lycéens en classe de seconde, composée de cours de soutien scolaire tous les soirs en période scolaire et de stages thématiques pendant les vacances scolaires.

Complémentaire au travail de l'Education Nationale, le dispositif municipal de soutien scolaire se décompose de la manière suivante :

- Cours de soutien scolaire le lundi et jeudi soir à destination des élèves de 6e/5e et seconde et les mardis et vendredis soir à destination des élèves de 4e/3e. Au programme de ces cours du soir, reprise des devoirs, renforcement des connaissances et méthodologie. Avant chaque vacances scolaires, rendez-vous bilan en individuel entre l'intervenant de l'élève et les parents pour faire le point sur tout le travail effectué au cours de la dernière période.
- Stages thématiques généralement la première semaine des vacances scolaires de 9h à 12h15 pendant les vacances de la Toussaint et d'hiver et de 9h à 17h aux vacances de Printemps. Exemple de stage : Révision du brevet des collèves.

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## VILLENEUVE-LA-GARENNE

### 2022-2025

Il existe sur le territoire une coordination des acteurs de l'accompagnement scolaire. Elle est composée de services municipaux (Les Actions éducatives et les espaces socioculturels) et de structures associatives (MJC, MAVIE, ADABE, ENSEMBLE)

La coordination a, à sa charge, de faire régulièrement l'état des lieux de l'accompagnement scolaire sur le territoire afin de proposer des actions qui concourent à la réussite scolaire des jeunes villenogarennois.

Pour rappel, la coordination est un espace d'échange, de réflexion et de mise en place d'actions :

- Espace d'échanges et de réflexion: Un espace privilégié pour ses membres pour échanger sur le métier, faire remonter ses difficultés et mettre en lumière les bonnes pratiques. C'est également le lieu des choix d'orientation ex: développer l'accompagnement scolaire pour l'élémentaire ou le lycée? Développer un outil commun d'échange avec l'Education Nationale etc... et pour finir c'est également le lieu où les partenaires sont invités ex : Education nationale, associations, parents d'élèves...
- Un espace de mise en place d'actions : Temps d'échanges et de formation des intervenants de l'accompagnement scolaire, ateliers d'aide à la préparation de l'oral de stage et à la rédaction du rapport de stage pour les élèves de 3ème, groupes de travail sur l'accompagnement scolaire avec les parents d'élèves, atelier sur l'expression orale, cérémonie de clôture de l'accompagnement scolaire etc...

La coordination est la porte d'entrée pour toutes les questions relatives à l'accompagnement scolaire sur le territoire et elle est une ressource sur laquelle s'appuyer pour toutes les familles et l'Education nationale

- Pilotage du soutien scolaire municipal à destination des collégiens et des élèves de secondes deux soirs par semaine et lors de stages thématiques généralement la première semaine des vacances scolaires (les parents et les collèges font partie intégrante du projet)
- Animation de la coordination des acteurs de l'accompagnement scolaire (regroupant associations et ville) : travailler en cohérence les offres d'accompagnement scolaire sur la ville ; proposer des outils communs et des actions communes ; évaluer et recenser les besoins d'accompagnement scolaire ; former les intervenants des différentes structures
- Signature d'une charte de fonctionnement de la coordination des acteurs de l'accompagnement scolaire pour définir des objectifs de travail communs

#### 3. Coordonner la lutte contre le décrochage scolaire

- Accueil des collégiens exclus (environ une quinzaine par an) par un conventionnement avec les 2 collèges et mobilisation des acteurs du territoire pour accueillir les collégiens exclus afin de donner du sens à la période d'exclusion.
- Ateliers de médiation menés auprès de collégiens en difficulté
- Actions pour accompagner la transition CM2 / 6<sup>ème</sup>
- Formation des acteurs du territoire sur le harcèlement

#### 4. Coordonner les actions parentalité :

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- Animer la coordination des acteurs de la parentalité : favoriser la mutualisation des savoirs et savoirs faire, contribuer au développement des projets, porter des évènements comme la semaine de la parentalité, accompagner les nouveaux acteurs du territoire sur cette thématique...)
- Assurer le rôle de personne-ressource auprès des parents (visites à domicile pour l'instruction en famille, monter et animer des actions collectives pour les parents...)
- Encadrer et accompagner l'équipe du Lieu d'Accueil Enfant Parent
- Mettre en place les cycles d'échanges de savoirs à destination des professionnels du territoire

5. Coordonner la Cité Éducative nationale

- Animer le réseau partenarial des acteurs de la Cité Éducative : mobiliser et accompagner les acteurs du territoire dans les objectifs et actions de la Cité Éducative, animer des groupes de travail, apporter des conseils...
- Pilotage opérationnel du programme d'actions : Comité de pilotage, remontée de terrain, mise en œuvre du programme d'actions, suivi d'actions...
- Suivi administratif et financier de la Cité Éducative

**b. 6) L'organisation LRE : moyens humains, matériels et financiers**

Le service logistique restauration entretien est constitué de trois secteurs permettant de couvrir l'ensemble des besoins au sein des écoles, 7 maternelles et 6 élémentaires, mais aussi de certains bâtiments communaux.

Un secteur entretien restauration avec les objectifs suivants :

- Entretien des locaux scolaires de la ville
- Préparer et servir les repas de l'ensemble des groupes scolaires et des maternelles satellites
- Travailler en étroite collaboration avec le partenaire de restauration (Syrec)

Un secteur ATSEM, gardiens, festivités avec les objectifs suivants :

- Contribuer au bien-être de l'enfant, à son épanouissement sur les temps scolaires et périscolaires au sein des maternelles
- Travailler en étroite collaboration avec l'EN et le service Enfance dans l'action éducative menée conjointement
- Assurer l'entretien et l'hygiène des classes pour les ATSEM et du reste des locaux pour les 4 agents d'entretien
- Assurer l'encadrement des temps d'accueil du matin et des pauses méridiennes sous la responsabilité du service Enfance (ATSEM)
- Assurer la sécurité et la surveillance des 3 groupes scolaires (équipe de gardiens)
- Gérer la logistique des festivités et événements municipaux (personnel du service)

Un secteur entretien des bâtiments communaux avec les objectifs suivants :

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**  
**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
**2022-2025**

- Entretien des bâtiments communaux en mettant en application une démarche de développement durable
- Etre en appui de la direction sur l'élaboration et le suivi des marchés publics du service

Le Service LRE est composé d'un responsable de service et d'une adjointe, de 3 responsables de secteur, 7 responsables ATSEM encadrants 40 ATSEM et 4 agents d'entretien maternelles, 8 gardiens, 5 responsables intermédiaires entretien restauration qui encadrent 38 agents, 5 agents de restauration maternelle et 13 agents d'entretien pour les bâtiments administratifs.

## **VI) L'ÉVALUATION DU PEDT**

Tout projet se doit d'être évalué. Si les objectifs généraux sont difficilement mesurables, des objectifs opérationnels sont déclinés et spécifiés afin de répondre à ces principes éducatifs généraux. Afin de garantir une évaluation pertinente et fondée, non pas sur du ressenti, mais sur des éléments concrets, les acteurs du projet éducatif de territoire en charge de la mise en œuvre, du suivi, et de son évaluation doivent se doter d'indicateurs et d'outils.

Ces indicateurs sont quantitatifs et qualitatifs, de cette manière, ils renseignent de façon factuelle d'une part, au travers de données chiffrées recueillies afin de pouvoir établir des diagnostics pertinents sur l'atteinte ou non des objectifs et d'autre part de recueillir des données plus informatives permettant de mesurer les effets qualitatifs des actions et des pédagogies mises en place.

Pour ce faire, dans un premier temps, chaque protagoniste ou personne agissant dans l'un des axes du PEDT et dans la limite de son périmètre, mettra en place sa propre grille de lecture et d'évaluation.

Par exemple, pour l'objectif opérationnel "Former pour renforcer l'identification et la prise en compte des besoins fondamentaux des enfants et cela dans chaque projet", des indicateurs et des critères d'évaluation seront définis et inscrits dans une grille. (Ex : le nombre de formation, leur nature, leur thématique, le nombre de participants ou encore la notification sur chaque projet des éléments visant à préciser la tranche d'âge ciblée et la cohérence avec les besoins de l'enfant et ses attentes).

Dans un second temps, la mise en commun des éléments et des indicateurs lors de comités techniques et de pilotage permettra une évaluation plus transversale.

Ce PEDT vise à être un document support, un référentiel permettant à chaque équipe de se positionner le plus justement possible en rapport avec les besoins de l'enfant/du jeune, du territoire et en réponse au projet politique.

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**

## **VII) COORDINATION PEDT SUR LA COMMUNE**

Responsable et référent du PEDT: Jean-Noël Tournant

Fonction: Directeur de l'Éducation

Adresse: Hôtel de Ville, 28 avenue de Verdun BP 30, 92 391 Villeneuve-la-Garenne cedex

Téléphone: 06 20 78 38 35

Adresse électronique: jtournant@villeneuve92.com

### **SIGNATAIRES DU PEDT**

Monsieur Pascal Pelain, Maire de Villeneuve-la-Garenne

CAF

DASEN/SREJS/SDEJS

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE  
2022-2025**



**Projet Éducatif  
De Territoire**  
de Villeneuve-la-Garenne

